

VOUS ÊTES BIEN À  
**MONS**  
EN BARCŒUL



# CONSERVATOIRE

à rayonnement communal

## PROJET D'ETABLISSEMENT

2025-2031

  
Le  
**Fort**  
CONSERVATOIRE





# SOMMAIRE

## INTRODUCTION

- Présentation de la commune et du contexte socio-économique et culturel \_\_\_\_\_ p2
1. Repères historiques de l'établissement \_\_\_\_\_ p4
  2. L'environnement réglementaire du Conservatoire à Rayonnement Communal de Mons en Baroeul \_ p5
  3. Les missions du conservatoire \_\_\_\_\_ p8

## PARTIE 1 : CONTEXTE ET ENJEUX

### Présentation de l'établissement

1. Chiffres clés (année 2023-2024) \_\_\_\_\_ p 9
2. Les effectifs \_\_\_\_\_ p10
3. L'équipe enseignante \_\_\_\_\_ p12
4. L'offre pédagogique et artistique \_\_\_\_\_ p13
5. Les formations et les certifications \_\_\_\_\_ p14
6. Les actions d'éducation artistique et culturelle \_\_\_\_\_ p18
7. La production artistique, vitalité des pratiques pédagogiques et des enseignements \_\_\_\_\_ p20
8. Les partenariats \_\_\_\_\_ p23

### La période 2018-2024

9. Chronologie des actions réalisées et des événements marquants du CRC \_\_\_\_\_ p25
10. Les productions artistiques au fil des ans \_\_\_\_\_ p28
11. Diagnostic \_\_\_\_\_ p30

## PARTIE 2 : LE PROJET 2025-2031

1. Fondements et ambitions _____	p 33
2. Une politique culturelle forte _____	p33
3. Le Fort de Mons _____	p34
4. Enjeux d'aujourd'hui et de demain _____	p37
5. Objectifs _____	p39
6. Le projet d'établissement en 30 actions _____	p52

### Les ressources pour le projet

7. Les locaux _____	p53
8. Les moyens humains _____	p55
9. Les moyens budgétaires _____	p56
10. Mise en œuvre du projet _____	p57
11. Les instances de concertation et d'évaluation _____	p57
12. L'évaluation _____	p58
13. Les indicateurs de l'activité de l'établissement _____	p59



# INTRODUCTION

## 1. Présentation de la commune et du contexte socio-culturel

Mons-en-Barœul, commune située au cœur de la métropole lilloise, est limitrophe des villes de Marc-en-Barœul, Hellemmes, Villeneuve d'Ascq et Lille, et s'étend sur un territoire compact (3 km<sup>2</sup>). Bien connectée au reste de la Métropole, la ville est desservie par trois stations de la ligne 2 du métro et se situe à moins de 10 minutes du centre-ville de Lille et ses gares, dont Lille Europe. Le réseau de bus et les axes routiers périphériques assurent également une excellente accessibilité.

Mons-en-Barœul offre de nombreuses infrastructures culturelles, notamment le Fort de Mons, véritable centre culturel et de loisirs avec son Conservatoire de musique, sa bibliothèque et plusieurs équipements destinés à la vie associative. La salle de spectacle Allende, située en plein cœur de la ville, propose une riche programmation culturelle (500 places), et abrite des studios de répétition et d'enregistrement, ainsi qu'une galerie d'exposition.

La Ville compte plusieurs équipements scolaires répartis ainsi :

- 16 écoles maternelles et élémentaires (dont 1 école primaire privée) parmi lesquelles 9 relèvent du réseau REP +
- 3 collèges (dont 1 collège privé) parmi lesquels 1 collège relève du réseau REP +

En parallèle, la Ville de Mons-en-Barœul compte des structures et actions destinées à la jeunesse : un Point Information Jeunesse, une mission locale, un club de prévention, une offre importante d'ALSH ainsi que plusieurs équipements et actions tournées vers la petite enfance et la parentalité.

La vie associative est dynamique, avec plus de 30 clubs sportifs et 70 associations, dont le Centre Social Imagine et l'association Caramel, acteurs majeurs de la vie locale.

### Carte d'identité de Mons en Barœul

- **Population** : 21 503 habitants (Insee janvier 2025)
- **Nom des habitants** : les monsois
- **Superficie** : 287 hectares
- **Région** : Hauts de France
- **Département** : Nord (59)
- **Canton (élections départementales)** : Canton de Lille-3
- **Circonscription (élections législatives)** : 2<sup>o</sup> circonscription du département du Nord

Les logiques de coopération et de partenariat sont inscrites dans « l'ADN monsois ». En 2024, la ville de Mons-en-Barœul a signé avec la CAF sa Convention Territoriale Globale (CTG) inscrivant de ce fait des actions dans le domaine de la parentalité, de la petite enfance, l'enfance, la jeunesse et l'animation de la vie locale. En s'appuyant sur un réseau d'acteurs institutionnels et associatifs rompus au travail partenarial et convaincue du rôle prépondérant des dimensions éducatives pour l'équilibre social actuel et futur du territoire, la Ville de Mons-en-Barœul vise la labellisation "Cité éducative" pour renforcer la réussite éducative, la cohésion sociale et offrir de meilleures opportunités aux enfants et aux jeunes du territoire.





## 2. Repères historiques de l'établissement

**1969** : Création de l'école de musique de Mons en Baroeul (12 classes instrumentales).

**1983** : L'école de musique devient par agrément « école municipale de musique agréée ».

**2001** : Après les élections municipales, la nouvelle équipe élue et son Maire, Rudy Elegeest, choisissent d'affirmer leur attachement à l'école municipale de musique agréée de Mons en Baroeul. La ville décide d'accompagner le développement de l'école notamment par la titularisation des enseignants, au fur et à mesure de leur réussite aux concours administratifs.

**2005 à 2009** : À la suite de la parution de l'arrêté de classement des établissements d'enseignement artistique en 2006, l'école devient « Conservatoire à Rayonnement Communal ».

**Juillet 2017** : renouvellement de classement en CRC (Conservatoire à Rayonnement Communal) et validation au conseil municipal du projet d'établissement 2016-2021.

**Novembre 2018** : arrivée d'un nouveau directeur

**Aujourd'hui** le Conservatoire à Rayonnement Communal de Mons en Baroeul accueille en moyenne 380 élèves par an. Sous gestion municipale directe, il est rattaché à la Direction de la Culture. Au sein de cette direction, le conservatoire est l'une des composantes avec le service Culture (espace culturel Allende) et la Bibliothèque. L'équipe du CRC est composée de 27 professeurs, 2 agents techniques et administratifs et 1 directeur.

### 3. L'environnement réglementaire du Conservatoire à Rayonnement Communal de Mons en Baroeul

#### A. Les textes cadres

Le Conservatoire à Rayonnement Communal (CRC) est un établissement public de pratique artistique et culturelle régi par la Ville de Mons en Baroeul. Il est spécialisé dans l'enseignement de la musique, et est placé sous la tutelle pédagogique du ministère de la Culture.

**La charte des enseignements artistiques (2001)** pose « un cadre clair pour les établissements d'enseignement artistique spécialisés et leurs partenaires publics ». Elle établit également les rôles et responsabilités des divers acteurs au sein des structures. Elle se base sur 3 axes forts : la diversification des disciplines / l'articulation des lieux d'enseignement à la vie artistique locale et leur inscription dans leur territoire de rayonnement / le partenariat avec l'Éducation Nationale.

**Le Schéma National d'Orientation Pédagogique (septembre 2023)**, insiste sur les missions de service public des établissements d'enseignement classés : l'enseignement artistique, l'éducation artistique et culturelle en collaboration avec l'Éducation nationale, le développement des pratiques en amateur. Les conservatoires sont invités à participer activement à la vie culturelle de leur aire de rayonnement, à mener des actions de sensibilisation, de diversification et de développement des publics en musique, en danse et en théâtre. Ils assurent la diffusion des productions liées à leurs activités pédagogiques et l'accueil des artistes. Ils sont les partenaires des acteurs qui développent les pratiques amateurs et des structures artistiques professionnelles, en particulier les organismes de création et de diffusion.

**La Loi du 13 août 2004** relative aux libertés locales définit, entre autres, les niveaux de responsabilité des différents échelons des collectivités locales pour l'enseignement artistiques. Les communes ou leurs groupements conservent leurs compétences pour l'enseignement initial en vue d'une pratique amateur. Elles conservent également leurs compétences pour l'offre d'éducation artistique en partenariat avec les établissements scolaires. Les départements établissent des schémas départementaux de développement des enseignements artistiques et définissent les modalités de leur participation financière.

**L'arrêté du 15 décembre 2006** relatif au classement des établissements d'enseignement public de la musique, de la danse et de l'art dramatique, fixe les critères d'obtention des différents agréments octroyés par le ministère de la Culture. Les établissements, quel que soit leur classement, ont l'obligation d'établir un projet d'établissement. Ils doivent s'inscrire dans une organisation territoriale des enseignements en vue de favoriser l'accès aux usagers et la concertation pédagogique ainsi que la conception de projets pédagogiques concertés. Tous les établissements d'enseignement artistique partagent trois missions communes, à savoir le développement de l'enseignement artistique spécialisé (EAS), de l'éducation artistique et culturelle (EAC), et du soutien aux pratiques amateurs. Enfin, le texte précise les critères d'attribution des labels (CRC/CRI, CRD, CRR) en fonction de diverses caractéristiques des établissements, reflétant leur rayonnement sur leur territoire.

**La Loi NOTRe du 7 août 2015** établit que la « responsabilité en matière culturelle est exercée conjointement par les collectivités territoriales et l'État... » elle introduit également pour la première fois dans la loi la notion des « droits culturels » énoncés dans la déclaration Fribourg de 2007.

**L'article 216-2 du code de l'Éducation**, qui définit les établissements d'enseignement public de la musique de la danse et de l'art dramatique, est modifié en respect de la loi LCAP. Il précise que « L'État et les collectivités territoriales garantissent une véritable égalité d'accès aux enseignements artistiques, à l'apprentissage des arts et de la culture ».

**Loi n° 2005-102 du 11 février 2005** pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes en situation de handicap.

## B. Les textes internes

Le Conservatoire est régi par plusieurs textes et règlements, qui définissent son fonctionnement et son rapport aux usagers, aux services de la ville, aux partenaires extérieurs, et les orientations des politiques culturelles mises en place par le Conseil municipal et ses élus.

**Le Projet d'Établissement**, le présent texte, est un document pluriannuel, validé par l'assemblée délibérante de la collectivité de rattachement de l'établissement. Sa rédaction est rendue obligatoire par le décret de 2006, il est donc l'un des critères requis pour le classement par le ministère de la Culture. Il est une présentation de l'établissement ainsi qu'un plan de développement pour les années à venir, basés sur des axes forts qui font l'identité de l'établissement. Sa conception est collégiale, et concerne toutes les équipes du Conservatoire. Validé par l'assemblée délibérante, c'est donc un texte politique, engageant la collectivité.

**Le règlement intérieur** fixe les règles applicables aux usagers et personnels de la structure. Il est un garant du bon fonctionnement au jour le jour de l'établissement, ainsi qu'un outil du « bien vivre ensemble ». Il est communiqué à chaque usager lors de son inscription.

**Le règlement des études** présente le fonctionnement des divers cursus, par spécialité et disciplines, proposés au Conservatoire. Il fixe notamment les modalités des évaluations, continues et terminales.

## C. Les instances de concertation

**Le Conseil d'Établissement**, placé sous la direction de la collectivité, est une instance consultative qui réunit toutes les personnalités représentant les différentes composantes du fonctionnement du Conservatoire : élus, membres de la direction, représentants des professeurs, des élèves ou parents d'élèves, partenaires territoriaux, personnalités qualifiées. Réuni au moins deux fois dans l'année, il se prononce sur les textes cadres et le Projet d'Établissement. Il joue un rôle de soutien et de suivi des actions du Conservatoire dans le cadre de l'application de son Projet d'Établissement.

**Les réunions des départements pédagogiques** sont définies en fonction des disciplines enseignées au Conservatoire. Ils réunissent un collectif de professeurs autour de centres d'intérêts pédagogiques communs. Les enseignants sont susceptibles d'appartenir à plusieurs départements, en fonction de

leurs missions. Les enseignants établissent un projet de département de manière concertée, avec l'appui de la direction. Ces projets ont une portée large et définissent le fonctionnement du département, les modalités particulières de suivi des cursus, de l'évaluation continue, des projets pédagogiques interdisciplinaires et/ou transversaux ponctuels, des besoins de formation, des besoins matériels... Ils ont vocation à être réactualisés très régulièrement. Les réunions et les rencontres avec les partenaires sont menés tout au long de l'année.



#### 4. Les missions du conservatoire

S'agissant d'un établissement culturel agréé par l'État, et ce, au titre du Décret n°2006-1248 du 12 octobre 2006 et de l'arrêté du 15 décembre 2006 relatif aux établissements classés, le Conservatoire à Rayonnement Communal de Mons en Baroeul dispense un enseignement normé par la Charte de l'enseignement artistique spécialisé en danse, musique et théâtre de 2001 et régi par le Schéma National d'Orientation Pédagogique de 2023.

Visant principalement l'épanouissement et l'accomplissement personnel de chacun, ses principales missions sont de garantir :

- **Un enseignement artistique** spécialisé dispensé par des enseignants qualifiés. Celui-ci est organisé en cursus et veille en permanence à l'orientation des élèves tout au long de leur formation afin d'offrir à chacun un projet artistique personnel et ajusté.
- **Une éducation artistique et culturelle (EAC)** : Parallèlement à ses activités artistiques et pédagogiques intrinsèques dispensées in situ, le Conservatoire interagit activement avec ses partenaires éducationnels et culturels présents sur le territoire comme notamment les établissements d'enseignement scolaires. Dans le cadre d'activités liées aux programmes d'enseignement et de réussite éducative, il développe la pratique chorale et vocale et il soutient les pratiques instrumentales d'ensemble comme l'Orchestre à l'École ou l'Orchestre au Collège.
- **La diffusion des activités artistiques** auprès de la population du territoire, ayant comme objectif la valorisation des élèves et le développement des pratiques artistiques des amateurs, associant plaisir, partage et exigence.

Ces missions s'intègrent dans la politique culturelle de la ville de Mons en Baroeul et dans la dynamique engagée de développement citoyen et durable. Ainsi, le conservatoire assume une fonction d'éducation populaire et veut jouer pleinement son rôle dans la vie de la cité par des partenariats nombreux et fertiles avec les différents acteurs associatifs ou institutionnels du territoire. Le conservatoire est à ce titre un équipement culturel majeur pour la ville de Mons en Baroeul. Depuis de nombreuses années, il forme et accompagne les artistes amateurs Monsois.

##### Pour résumer, l'établissement a pour mission :

- De dispenser les enseignements fondamentaux (formation musicale, pratique instrumentale...).
- De promouvoir et d'appuyer la politique culturelle engagée par la municipalité.
- De promouvoir et développer l'enseignement et la diffusion de musiques de toutes origines.
- De mener des actions d'éducation artistique à la musique notamment en milieu scolaire en partenariat avec l'Éducation Nationale, ainsi que sur tous le territoire Monsois.
- De préparer et d'orienter les futurs professionnels.
- D'apporter à la population Monsoise la possibilité d'une pratique en amateur de qualité, grâce à un encadrement professionnel

# PARTIE 1 : CONTEXTE ET ENJEUX

## Présentation de l'établissement

### 1. Chiffres clés (année 2023-2024)

376 élèves

53% filles/femmes

47% garçons/hommes

Origines géographiques des élèves :

Monsois : 80%

Extérieurs : 20%

De 4 à 76 ans

4-6 ans 17%

7-11 ans 37%

12-18 ans 16%

19-30 ans 6%

Pus de 30 ans 24%

Une tarification sociale pour les familles monsoises

Des frais de scolarité accessibles allant de 33 euros (cycle 1) à 265 euros (cycle 3) par an

Volume horaire d'enseignement : 295H/semaine

*Dont 20h dédiées aux interventions en milieu scolaire*

450 écoliers bénéficient d'une intervention musicale hebdomadaire

Un parc numérique composé de tablettes, cartes sons, table de mixage, pc dédiée au montage vidéo et audio, caméras 4k

Un parc instrumental important disponible à la location

- Instruments à cordes frottées (violons, altos, violoncelles, contrebasses)
- 2 pianos à queue, 2 pianos droits
- Instruments à vent (cuivres et bois)
- Instruments de percussions
- Des instruments dédiés à la découverte instrumentale

### Budget/Recettes

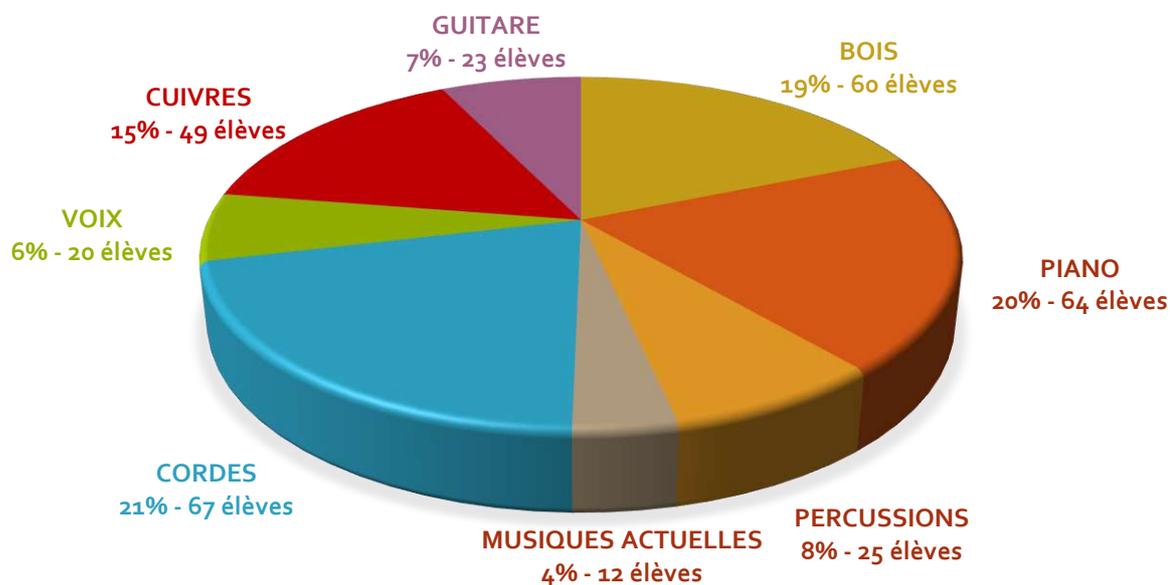
En 2024, la masse salariale s'élève à 718 887,06 €.

Avec un budget de fonctionnement courant de 12700 €, le Conservatoire doit assumer les dépenses liées aux projets de diffusion, l'entretien du parc instrumental, l'achat de partitions et de matériel pédagogique ainsi que la location éventuelle de matériel ou d'instruments pour les concerts.

Les recettes moyennes s'élèvent quant à elles à 60 000€/an

## 2. Les effectifs

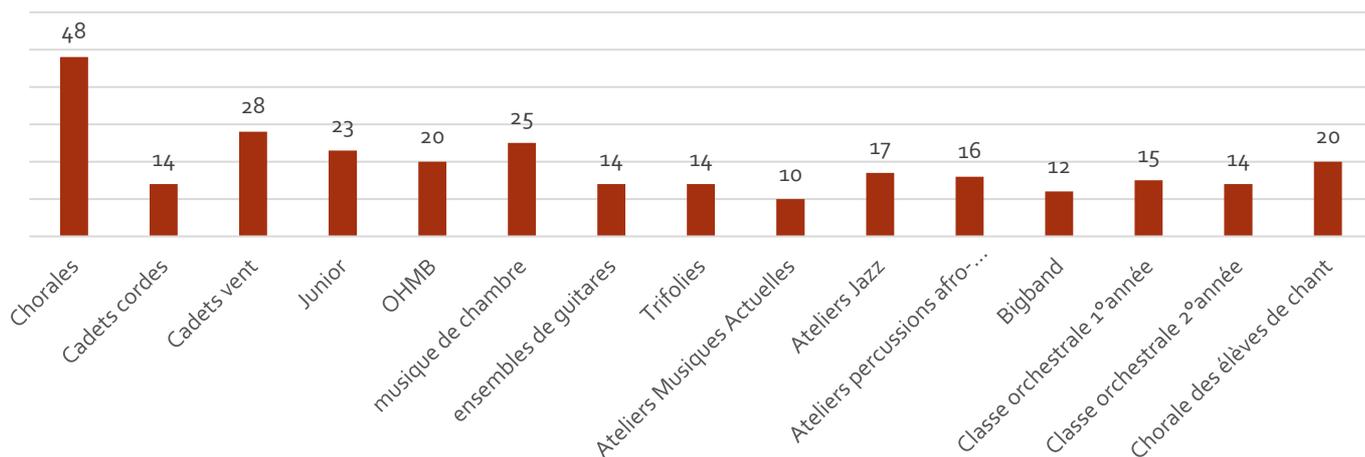
Répartition des élèves dans les départements instrumentaux et vocaux



Évolution des effectifs

	2015/2016	2020/2021	2021/2022	2022/2023	2023/2024
BOIS	69	67	68	65	60
PIANO	73	70	65	61	64
PERCUSSIONS	24	23	25	24	25
MUSIQUES ACTUELLES	3	12	8	7	12
CORDES	72	71	69	70	67
GUITARE	22	24	23	24	23
VOIX	21	20	22	19	20
CUIVRES	44	48	50	48	49
<b>TOTAL (en y incluant les classes d'éveil et la pratique amateur)</b>	<b>403</b>	<b>382</b>	<b>378</b>	<b>380</b>	<b>376</b>

## Répartition des élèves dans les pratiques collectives

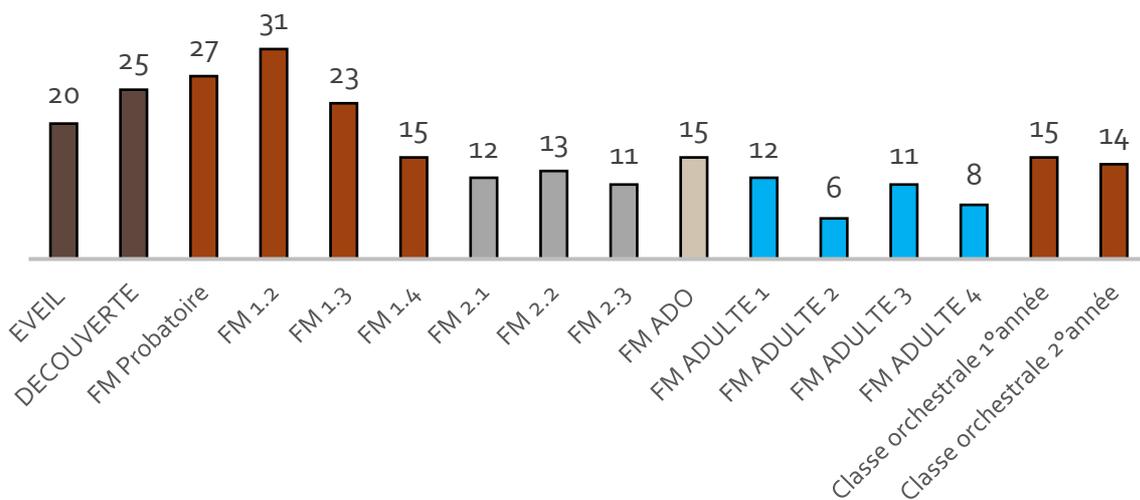


### Les pratiques collectives du CRC en 2023/2024

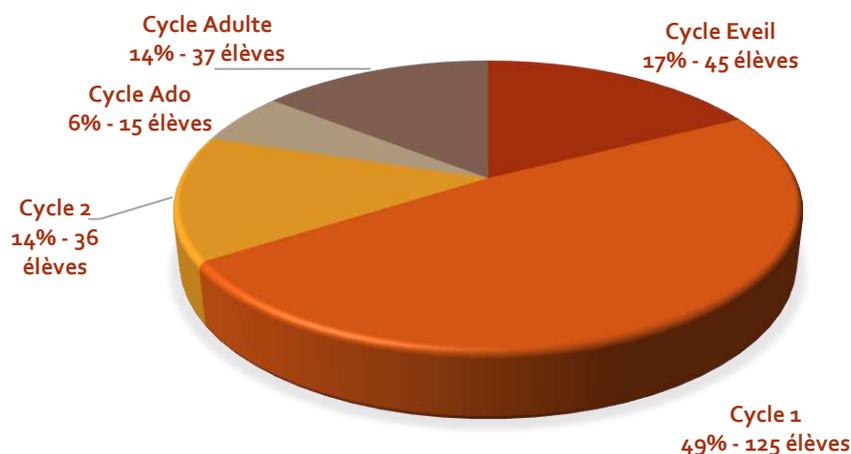
2 orchestres d'harmonie (orchestres cadet, junior)  
 2 ensembles de guitares (cycle 1 et cycle 2)  
 2 ensembles à cordes (orchestre cadet et 2<sup>o</sup> cycle)  
 2 ensembles de percussions afro-cubaines  
 La musique de chambre (6 groupes)  
 Les ateliers Jazz (2 groupes)  
 Bigband jazz

2 Ateliers de musique actuelle amplifiée  
 3 chœurs d'enfants  
 1 chœur adultes  
 2 classes orchestrales  
 1 quintette de saxophones  
 1 quatuor de violoncelles  
 1 ensemble à cordes inter-conservatoires (Trifolies)  
 Partenariat avec l'Orchestre d'Harmonie de Mons en Baroeul

### Répartition des élèves en formation musicale (par niveau)



### Répartition des élèves en formation musicale (par cycle)



### 3. L'équipe enseignante

En septembre 2024, le conservatoire compte 29 agents. La majeure partie (27 personnes) constituent l'équipe pédagogique. Le pôle administratif regroupe le Directeur et une secrétaire.

2 agents d'entretien et 1 agent logistique sont également affectés au Fort de Mons et au conservatoire.

Les enseignements se structurent en départements pédagogiques (Cordes, Bois, Cuivres, Percussions, Voix, Formation Musicale, Pratiques Collectives et Instruments polyphoniques).

Le niveau de qualification des enseignants est conforme aux dispositions des statuts particuliers de la filière culturelle de la fonction publique territoriale, et dans les conditions prévues par l'article 8 de l'arrêté du 15 décembre 2006 fixant les critères du classement des établissements d'enseignement public de la musique, de la danse et de l'art dramatique.

Les enseignants ont suivi une formation ou passé des épreuves artistiques et pédagogiques leur permettant d'obtenir un diplôme attestant leur qualification pédagogique dans leur spécialité, voire dans plusieurs disciplines, constituant alors un véritable atout pour la mise en œuvre de projets transversaux et pluridisciplinaires. Les enseignants ont tous en parallèle une activité artistique riche, essence même du métier d'artiste-enseignant. Leurs compétences et leurs expériences artistiques et pédagogiques permettent à l'établissement de garantir toutes les missions qui lui sont confiées dans le domaine de l'enseignement artistique, de l'éducation artistique et culturelle, du soutien à la pratique en amateur, de la diffusion et du développement des partenariats.

L'équipe pédagogique compte en juin 2024, 14 assistants d'enseignement artistique principaux de 1ère classe et 13 assistants d'enseignement artistique principaux de 2ème classe.

Parmi ces agents, 19 d'entre eux sont titulaires et 10 sont non-titulaires.

Nombre total d'enseignants (postes permanents)	27	
Enseignants à temps complet	4	<b>14,75 ETP (Équivalent temps plein) soit un Volume Horaire Global d'Enseignement de 295h/semaine</b>
Enseignants à temps partiel supérieur ou égal à 50%	11	
Enseignants à temps partiel inférieur à 50%	12	

## 4. L'offre pédagogique et artistique

L'offre pédagogique du Conservatoire de Mons en Baroeul se veut la plus complète et la plus ouverte possible aux démarches transversales et d'ouverture aux esthétiques.

Les enseignements se structurent en départements pédagogiques :

### **CORDES**

Violon / Alto / Violoncelle / Contrebasse

### **BOIS**

Flûte traversière / Flûte à bec / Hautbois / Clarinette / Saxophone

### **CUIVRES**

Trompette / Cor / Trombone / Tuba

### **PERCUSSIONS**

### **VOIX**

Chant lyrique

### **INSTRUMENTS POLYPHONIQUES**

Piano / Guitare classique

### **FORMATION MUSICALE – ÉVEIL MUSICAL**

### **MUSIQUES ACTUELLES**

Guitare basse / Guitare électrique / Batterie

### **PRATIQUES COLLECTIVES**

Orchestres à corde 1<sup>o</sup>cycle (cadets) et 2<sup>o</sup>/3<sup>o</sup>cycle (Trifolies) / Orchestres à vents et percussions 1<sup>o</sup>cycle (cadets) et 2<sup>o</sup>cycle (junior) / Bigband Jazz / Chorales 1<sup>o</sup>cycle / Ensembles instrumentaux / Musique de chambre / Partenariat avec l'Orchestre d'Harmonie de Mons en Baroeul (OHMB)

### **ATELIERS**

Arts numériques, Percussions afro-cubaines, Jazz, Musiques Actuelles

## 5. Les formations et les certifications

### La phase d'éveil

La phase d'éveil, d'une durée de deux années (pour les élèves ayant à 5 et 6 ans), est facultative. Les objectifs s'organisent, sous forme ludique, autour de la découverte des sons, des pratiques vocales et corporelles, de jeux rythmiques... La seconde année, les élèves suivent durant toute une année plusieurs séances d'initiation instrumentale avec les enseignants concernés.

### Les Cycles d'Étude

A partir de 7 ans, les élèves suivent une formation complète d'enseignement musical instrumental ou vocal. Les études sont organisées en trois cycles de niveau :

- Le **premier cycle** d'une durée de 3 à 5 ans a pour objectif d'offrir aux élèves une pratique artistique et culturelle initiale et globale. Il donne la priorité à la pratique collective. La progression des élèves fait l'objet d'une évaluation globale permettant de les guider dans leur apprentissage et leur choix d'orientation.
- Le **second cycle** d'une durée de 3 à 5 ans pouvant permettre d'obtenir le Brevet d'Études Musicales est conçu pour les élèves souhaitant approfondir leurs connaissances et aptitudes, et de s'engager dans un travail plus exigeant. Il s'adresse en majorité à des adolescents qui souhaitent pratiquer la musique à un bon niveau dans le cadre d'une pratique en amateur de qualité. La fin de ce cycle est validée par un examen récompensé par un brevet d'étude musical. A ce stade des études, l'élève peut choisir d'intégrer soit un 3<sup>o</sup> cycle de formation à la pratique en amateur, soit un 3<sup>o</sup> cycle d'orientation professionnelle en vue d'études les préparant aux métiers de la musique (Diplôme d'études musicales), et se diriger vers un CRD ou CRR.
- Le **troisième cycle** d'une durée maximale de trois ans permettant d'obtenir le Certificat d'Études Musicales permet l'affirmation des aptitudes et de l'autonomie des élèves pour les amener vers l'achèvement de leurs études en vue d'une pratique en amateur de très bon niveau. La fin de ce cycle est validée par un examen, donné sous forme d'un concert. Il est récompensé par le Certificat d'études musicales (CEM).
- Un **dispositif d'accompagnement** peut être mis en place pour les élèves souhaitant entreprendre une carrière dans le milieu artistique, en soutien ou en complément des enseignements dispensés dans les établissements de formation supérieur et dans le cadre du Cycle Préparant à l'Enseignement Supérieur des Conservatoires à rayonnement Régionaux (CRR) ou Départementaux (CRD). Cette démarche se fait en concertation avec l'élève et le (ou les) enseignant(s) concerné(s), et l'établissement avec lequel la convention est élaborée.

Concernant la future mise en place du Diplôme National figurant dans la dernière version du schéma national, et en attendant l'arrêté officiel, son intégration dans la prochaine version du règlement des études sera étudiée avec attention.

### Les dispositifs spécifiques

- **Les Classes orchestrales** (2 premières années du cycle 1, pour les élèves ayant au minimum 7 ans)

Cette forme d'enseignement développe les liens entre la théorie et la pratique. L'utilisation de la voix, de l'approche corporelle et de l'instrument a pour objectif de donner une dimension concrète et immédiate aux notions théoriques abordées. Cette approche permet de regrouper sur les deux premières années l'enseignement de l'orchestre et de la formation musicale dans un seul cours, encadré par un groupe d'enseignants. Le répertoire de chaque séance est élaboré en fonction des objectifs communs mais aussi en prenant compte les spécificités de chaque instrument. A l'issue de ces 2 années de formation, les élèves rejoignent le tronc commun du parcours étude du cycle 1.

- **Le Cycle ADULTE** (6 années de pratique instrumentale, avec suivi des cours de FM durant les 4 premières années – participation aux pratiques collectives sur avis du professeur)

Les objectifs sont identiques à ceux du cycle 1, avec une adaptation de contenu concernant notamment la formation musicale (formation accélérée). A l'issue de ces cycles, les élèves ont la possibilité soit de poursuivre leurs apprentissages en cycle 2, soit de participer uniquement à une (ou plusieurs) pratique collective du CRC, adaptée à leur niveau instrumental, dans le cadre de leur pratique en amateur.

- **L'accueil de musiciens amateurs** dans les ensembles (pratiques collectives)

Le conservatoire accompagne les élèves, pour la plupart jeunes adultes, souhaitant poursuivre leur pratique instrumentale au sein des ensembles du conservatoire. En accord avec l'équipe pédagogique, ils ont la possibilité d'intégrer un ou plusieurs ensembles selon leur niveau instrumental et leur sensibilité artistique. Ainsi, chacun peut trouver sa place dans une pratique continuée autonome et prendre part à la vie artistique du conservatoire.

- **Les ateliers Arts Numériques**

Le CRC de Mons en Baroeul a développé ces deux dernières années des ateliers intitulés « **arts numériques** » grâce aux compétences spécifiques de trois enseignants dans le domaine informatique et de la prise de son, et grâce à l'acquisition d'un parc de tablettes numériques et d'un matériel dédié au son et à la vidéo.

Les enjeux autour des arts numériques sont nombreux : Mise en phase avec les pratiques et les outils d'aujourd'hui / Ouverture par les **démarches de création, d'improvisation et de composition** / Dimension collaborative et pluridisciplinaire / Exploration de nouvelles esthétiques / **Transversalité des compétences.**

Des ateliers sont ainsi organisés plusieurs fois au cours ces trois dernières années sous forme de stages : création et édition de partitions sur Ipad (application Symphonie Pro), réalisation d'un clip (technique de prise de son/vidéo), improvisation avec une loopstation, production musicale avec l'application Garage Band. Ces moments, certes facultatifs, sont très en demande par les élèves qui ont besoin d'expérimenter, de collaborer et de s'exprimer artistiquement avec les outils d'aujourd'hui.

A noter que le développement des Arts Numériques se poursuit dans le cadre de ce présent projet d'établissement. Il est notamment convenu de mettre en œuvre à moyen terme l'utilisation des tablettes en classe de Formation Musicale via applications, la création à plus long terme d'une classe MAO (acquisition d'un matériel dédié et rénovation de l'ancienne salle de percussion) et la mise en place potentielle d'ateliers d'initiation pour les élèves aux techniques du son et de lumières dans le cadre d'une production scénique

- **L'adaptation des parcours pour les élèves en situation de handicap**

Afin de développer l'inclusion au sein du conservatoire, il est proposé des **parcours adaptés pour les élèves porteurs d'un handicap**. Un professeur nommé « référent handicap » a pour rôle de recevoir les familles, de cibler leurs attentes et les orienter le cas échéant. Il propose un aménagement de cursus ou des adaptations pédagogiques en lien avec les professeurs concernés et la direction de l'établissement, il suit la scolarité de l'élève et il est une personne ressource pour les enseignants. Le référent consulte ensuite les professeurs concernés pour proposer un aménagement ou une adaptation de parcours. Un point de milieu d'année est organisé avec le référent, les enseignants et le directeur pour le suivi de l'élève, ainsi qu'un bilan de fin d'année avec les familles.

- **Les pratiques collectives**

Les Pratiques Collectives sont au cœur des projets pédagogiques du Conservatoire. Pour la grande majorité des élèves, c'est la musique d'ensemble, le « jouer ensemble », qui deviendra le cadre privilégié de leur activité musicale future, amateur ou professionnelle. L'espace « Orchestre » est un microcosme exemplaire du « vivre ensemble », un modèle de société qui fonctionne grâce aux finalités qu'il propose. Ce collectif dans lequel chaque musicien tient un rôle prépondérant et auquel chacun aura apporté une pierre essentielle et indispensable. L'aboutissement « Concert » sanctionné par un public, donne alors tout son sens au travail individuel fourni et aux efforts réalisés aux plans de l'organisation personnelle, de la disponibilité, des choix parfois difficiles et priorités accordées au projet.

Pour mieux qualifier et encourager ces pratiques, l'enseignement spécifique instrumental ou vocal demeure une exigence confiée à des artistes enseignants, experts dans leur discipline instrumentale.

La mission première du Conservatoire étant de former des musiciens amateurs autonomes et du meilleur niveau, cette stratégie vise un meilleur développement et la qualification des pratiques en amateur afin que la grande majorité des usagers du Conservatoire puissent poursuivre une pratique adaptée à leurs aspirations et leur personnalité tout au long de leur vie.

La pratique collective fait partie intégrante du parcours de l'élève dès le cycle d'éveil et ce, tout au long de la scolarité, contribuant ainsi à son épanouissement musical.

La pratique collective permet de développer des qualités musicales telles que :

- ⇒ L'écoute des autres, la justesse, l'équilibre, la mise en place rythmique, la relation de timbres.
- ⇒ Se fondre dans son ensemble, suivre les indications du chef, participer à une production collective.
- ⇒ L'ouverture vers les autres, l'humilité, la remise en question, la solidarité, le sens des responsabilités, le sens de l'équilibre, la disponibilité, la curiosité.
- ⇒ Le répertoire étudié participe à l'ouverture des élèves vers un élargissement de leur champ musical et culturel.

Les pratiques collectives au CRC de Mons en Baroeul se présentent sous différentes formes :

- Les ensembles instrumentaux
- Les ensembles vocaux
- Les Classes orchestrales
- Le cycle *Éveil qui sollicite constamment le jeu musical en groupe*
- Les Orchestres à l'École et au collège

La mise en place des Classes orchestrales en premier cycle témoigne de la volonté du CRC à ce que l'élève apprenne à « jouer ensemble » et à s'intégrer en groupe.

Aussi la grande diversité des pratiques collectives au sein de l'établissement permet de répondre aux attentes et aux besoins de chaque élève tout au long de leur cursus.



## 6. Les actions d'éducation artistique et culturelle

La vocation de service public du conservatoire l'orienté vers une ouverture sans cesse renouvelée à de nouveaux publics, veillant à permettre un accès de tous à la pratique artistique et à un enseignement artistique de qualité. Cette action constitue ainsi un socle solide des politiques de la ville en matière d'éducation de la sensibilité, mais aussi d'égalité des chances et d'éducation au vivre ensemble.

L'ouverture vers de nouveaux publics adolescents et jeunes est aujourd'hui un axe prioritaire des politiques de la ville de Mons en Baroeul. La mise en place de dispositifs pédagogiques innovants en direction de ces publics est aujourd'hui à consolider et à rechercher.

La pratique orchestrale et le chant en seront les leviers premiers, ainsi que la mise en synergie des partenaires du territoire.

### Les interventions en milieu scolaire

Deux intervenants scolaires, titulaires du Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant, mènent des actions de sensibilisation aux pratiques artistiques au sein des classes du 1<sup>er</sup> degré des écoles de Mons en Baroeul.

En concertation avec les équipes pédagogiques, ce sont près de 450 élèves concernés chaque année au travers des projets éducatifs partagés de la grande section de maternelle jusqu'au CM2.



### Les orchestres à l'école

Les orchestres de l'école des Provinces (vents/percussions) et du collège Rabelais (musiques actuelles) été initiés respectivement dans le cadre du Programme Réussite Éducative et du contrat de ville. Ils sont encadrés dans le temps périscolaire par des intervenants spécialistes de leur discipline instrumentale, dont certains d'entre eux enseignent au conservatoire.

A travers une pratique instrumentale, l'objectif est de développer chez l'enfant le sens des responsabilités (individuelles et collectives ou partagées), de valoriser l'enfant en lui donnant d'autres opportunités de réussite, et de développer ses capacités de mémorisation. Cette action favorise l'articulation autour d'un accès à tous aux pratiques artistiques et culturelles et également autour de la place essentielle des productions artistiques des enfants, et qui constitue le prolongement naturel de l'acte pédagogique.



### Les concerts à la résidence Les Cèdres

L'orchestre junior et le bigband jazz se produisent régulièrement à la résidence Les Cèdres. Ces concerts se développent dans le cadre d'une action globale d'accès à la culture et d'échanges inter-générationnels. Des projets ponctuels sont également menés par les enseignants du conservatoire, impliquant par exemple les résidents et les élèves des classes de chant et de formation musicale.



## 7. La production artistique, vitalité des pratiques pédagogiques et des enseignements

La production publique fait partie intégrante de la pédagogie. Le geste artistique s'inscrit dans les multiples formes de communication entre les êtres autant qu'il participe de l'identité de chacun. Ces temps de partage sont indispensables dès les premières semaines de pratique artistique, et tout au long de la vie.

Auditions, concerts et spectacles : le conservatoire de Mons en Baroeul représente une ressource dans l'animation de la vie culturelle locale au travers de plus de 30 auditions, concerts ou spectacles portés par l'établissement chaque année. La grande majorité de ces actions de diffusion mettent en scène les élèves du conservatoire au sein même de l'établissement. Par ailleurs, une partie de ces projets est organisée en partenariat (établissements d'éducation, conservatoires voisins, associations et institutions culturelles, services de la ville...).

La diversité des situations et des publics rencontrés est un facteur essentiel du bon équilibre pédagogique de l'établissement. Il s'agit aussi d'une éducation auprès de nos élèves sur la place de l'art et de l'artiste, fussent-ils amateurs, dans la vie sociale.

Le conservatoire de Mons en Baroeul assume des missions pédagogiques, artistiques, mais aussi culturelles et territoriales. Il est un élément déterminant de la politique publique conduite en faveur de la démocratisation de la culture.

### Le conservatoire est un des acteurs culturels monsois

#### ➤ Grâce aux projets :



2021 : Résidence JC Cheneval et Natacha Tertone



Concert des classes orchestrales – salle Allende

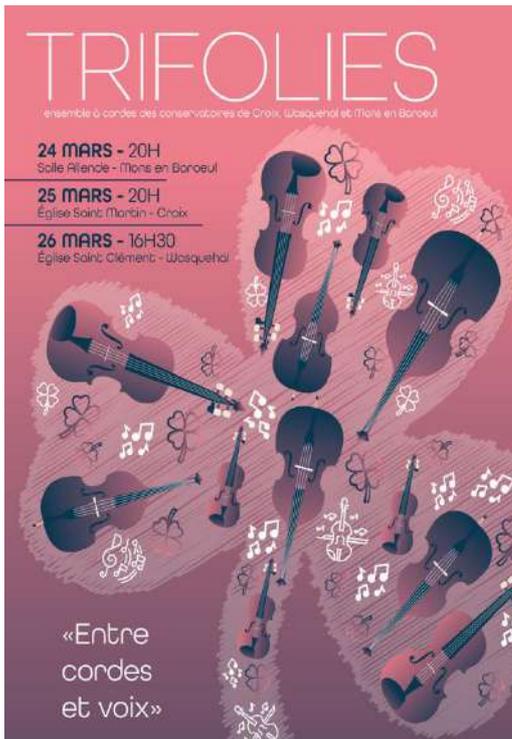


2020 : Vidéos en mode « confiné »



Auditions des classes instrumentales

➤ **Grâce aux réseaux :**



*Concerts Trifolies avec les CRC de Mons en Baroeul, Croix et Wasquehal*



*« La Cité des Dodos » - Lille 3000 avec Trifolies et les chorales du CRC – Salle Allende*



*Rencontres de Contrebasses à Mouvaux, Roubaix, Croix et Mons en Baroeul*

➤ **Grâce aux rencontres artistiques :**



*Résidence JC Cheneval et Natacha Tertone*



*Atelier Loopstation avec Marianne Berthauld*



*Master classes Cuivres avec l'ensemble Flashbrass*



*Clariphonie, rencontre régionale de clarinettes*



## 8. Les partenariats

Le Conservatoire à Rayonnement Communal de Mons en Baroeul assume des missions pédagogiques, artistiques, mais aussi culturelles et territoriales. Il est un élément déterminant de politiques publiques conduites en faveur de la démocratisation de la culture. Les partenariats avec les institutions culturelles, éducatives et sociales, viennent renforcer ces missions et participent au rayonnement de l'établissement autant au niveau communal, qu'au niveau communautaire ou au-delà.

A l'échelle locale, le partenariat avec **l'Éducation Nationale** est une priorité pour répondre aux enjeux d'accès pour tous à la culture. Deux Dumistes (musiciens-intervenant titulaires du DUMI) sont mobilisés pour intervenir auprès de plus de 450 enfants de la commune. Les projets menés s'inscrivent dans un programme d'actions artistiques transversales et interdisciplinaires, s'appuyant sur la complémentarité des



équipements culturels de la ville (exposition sonore, participation de classes élémentaires dans les projets du conservatoire, enregistrements des créations au studio d'enregistrement, etc...). Le partenariat avec l'Éducation Nationale permet de consolider l'implication et le rôle du conservatoire dans la vie artistique de la Ville et participe à la construction citoyenne des élèves.



Certaines actions sont le fruit de partenariats avec des structures d'enseignement artistique de villes voisines. Parmi ces initiatives : **l'ensemble Trifolies**, constitué d'élèves à cordes de seconds et troisièmes cycles des conservatoires de Croix, Wasquehal et Mons en Baroeul. Cet orchestre permet aux

élèves et aux enseignants des trois structures de construire des projets communs (concerts au format « cordes » ou étendus au « symphonique », avec les concours des chorales, d'artistes invités ou encore dans le cadre de Lille 3000 tel que le conte musical « La cité des Dodos »). Ces démarches encouragent l'ouverture culturelle, les démarches transversales et de création, en favorisant les échanges et les rencontres artistiques.

A l'échelle de la MEL (Métropole Européenne de Lille), le CRC de Mons en Baroeul est impliqué régulièrement dans des projets communautaires tels que **Lille 3000** (« El Dorado », « La cité des dodos »), l'**OMJ** (Orchestre Métropolitain des Jeunes) et le dispositif **OPUS** (orchestre pédagogique d'utilité sociale), en collaboration avec l'Orchestre Nationale de Lille.



## 9. Chronologie des actions réalisées et des événements marquants du CRC

2018/2019

2018 : Sélection d'une AMO pour accompagner la ville dans la rédaction d'un programme de travaux de rénovation du Fort de Mons

Noël Jazz avec le **Universe Bigband**

Concert **classes orchestrales et Demos**

**Ouverture de Lille 3000** sur le parvis de la salle Allende (école H. Boucher et Orchestre d'harmonie)



« **L'enfant phare de Mons** »  
Rencontre des orchestres à l'école de Mons en Baroeul et Lille, orchestre junior du CRC

Création d'une **passerelle** pour les enfants issus des dispositifs Orchestre à l'école, orchestre du Collège et DEMOS (création d'une **FM ado**, intégration dans les classes instrumentales et les pratiques collectives du CRC)

Création d'un pôle de **Musiques Actuelles Amplifiées**  
Création des disciplines **Guitare Basse, guitares électrique, ateliers MAA et ateliers de percussions afro-cubaines**



Jun : adoption en conseil municipal du règlement intérieur (MAJ)

2019/2020

**Ciné concert des professeurs** (scolaire et tous public) à la salle Allende  
Invité : Benjamin Macke (accordéon)

Masterclass pour les élèves du département Cuivres (ouverture aux extérieurs) et concert du quintette **Flashbrass**

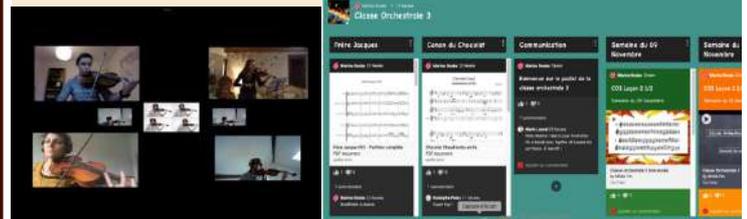


Création des 2 orchestres Cadets (cycle1) : Vents et percussions / Cordes  
Accueil des élèves issus des Classes orchestrales et du parcours traditionnel à partir de la 3<sup>e</sup> année du cycle 1

**Mars : confinement Covid**  
Maintien du lien avec les élèves et les familles par des projets vidéo en mode « confiné ».  
Mise en place d'outils de suivi à distance des cours (padlet, youtube, dépôt des cours de fm sur le site de la ville, etc...)



Jun : « **Le carnaval des animaux** » de Camille Saint-Saëns par les professeurs du CRC (captations vidéo et enregistrements audio à la salle Allende et au Fort / Mise en scène par Katia Renard)



Captations en « mode confiné » des élèves et diffusion sur les réseaux sociaux et chaînes Youtube

Jun : reprise partielle en présentiel selon protocole sanitaire



2020/2021

**Captations vidéo et enregistrements audio des élèves au Fort et diffusion sur les réseaux sociaux et chaînes Youtube**

(Classes instrumentales, Pratiques collectives, Récital de fin de cycle 3 de Paul Tibergchien à la salle Allende, Projets collectifs « Libertango », « I feel good » et « Boogie Wonderland » avec l'OHMB et le CRC)



**Clariphonie 2021**

**Rencontre régionale de clarinettes** au Fort de Mons, en partenariat avec Nordmusic Asso. **Concert de Jérôme Voisin**, supersoliste à l'orchestre philharmonique de France

**Spectacle des professeurs** à la salle Allende « Il était une fois » (mise en scène : Katia Renard, invitée : Carine Vigni)

« Comment devient-on un gens ? »

Résidence artistique de Jean-Christophe Cheneval et Natacha Tertone

Implication des chorales, création d'un ensemble éphémère d'élèves de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycle du CRC

Réinterprétation du spectacle éponyme et arrangements musicaux par les professeurs du CRC (ateliers de formation par JC Cheneval)

Casting de comédiens (enfants) à l'échelle de la MEL pour les rôles titres

Représentation salle Allende



**Concert des ateliers Jazz et Musiques Actuelles Amplifiées et de l'orchestre du Collège Rabelais** à la salle Allende

**Septembre** : reprise totale des activités en présentiel selon protocole sanitaire

**Octobre** : affaissement des voûtes des cours Nord et Sud du Fort entraînant la condamnation des salles Bruits (éveil, chorales, classes orchestrales) et de percussions (cours, orchestres)

**Mise en place de séances de travail avec accompagnement piano**

**Novembre/décembre** : nouveau confinement

**Janvier** : reprise en présentiel uniquement pour les élèves mineurs

**Mai** : reprise des élèves adultes en présentiel

2021/2022

**Mise en place d'ateliers dédiés au Arts Numériques**

Montage vidéo, enregistrements audio Garage Band, notation musicale sur tablette, Loopstation



**Création des ensembles de guitares 1<sup>o</sup> et 2<sup>o</sup> cycle**

**Mars** : conseil d'établissement

**Avril** : présentation des enjeux et des orientations du futur projet d'établissement à Monsieur le Maire et aux élus



**Trifolie**

**La cité des dodos (Lille 3000)**  
Orchestre à cordes de CRC de Mons en Baroeul, Croix et Wasquehal, et chorales du CRC



2022/2023

**1<sup>o</sup>Concert solidaire « des jouets »** à la salle Allende  
(Chorales et orchestres du CRC, invité : ensemble **Pop K'horn**)

1<sup>o</sup>participation des élèves issus du dispositif DEMOS et du 2<sup>o</sup>cycle à l'**Orchestre Métropolitain de Jeunes (OMJ)**, en partenariat avec l'ONL

Concert au Nouveau Siècle à Lille



**TRIFOLIES**  
Concert à la salle Allende  
Orchestre à cordes des CRC  
de Mons en Baroeul, Croix et  
Wasquehal

**Concert des classes de chant, Formation musicale et des séniors de la résidence « Les cèdres »** à l'église St Jean de Bosco

Action culturelle de la compagnie Samuela D. (professeur de chant : Maud Kaufman / Pianiste : Elsa Cantor) autour du concert « Des rives » (Maison Beaulieu de Lomme)

**Délocalisation des auditions et concerts**

(Hellemmes, Vendin le Vieil, Croix, Mouvaux, Roubaix, Villeneuve d'Ascq, Ronchin, Wasquehal, Loos)

**Décembre** : conseil d'établissement

**Janvier** : Séminaire sur le bilan du précédent projet d'établissement

**Mai** : la salle du Trait d'Union est fermée pour cause d'infiltrations par le toit végétalisé du Fort

**Juin** : incendie de la salle Allende et de la Mairie (émeutes)

Délocalisation des répétitions de l'Orchestre d'Harmonie au CRC de Croix, et des auditions des classes instrumentales dans les CRC et écoles de musiques voisines

Rapatriement de l'orchestre du collège au Fort

**Décembre** : Présentation par Monsieur le Maire des travaux de rénovation et de mise en sécurité du Fort aux équipes du CRC et de la bibliothèque

**Janvier** : Après trois mois de travaux de remise en état, le plateau de 200m<sup>2</sup> libéré par l'association Heure Exquise, est investie désormais par le CRC. Ce nouvel espace permet aux ensembles du CRC, et provisoirement à l'OHMB et aux cours d'éveil d'évoluer dans un lieu dédié exclusivement aux pratiques collectives.

2023/2024

**Février** : suite aux fortes précipitations depuis décembre 2023, les 3 salles de cours du rez de chaussé sont fermées en raison d'infiltrations par le toit végétalisé du Fort

Réorganisation journalière / déménagement récurrent des salles de cours

**Début avril** : fin des travaux de consolidation des voûtes et déménagement des cours d'éveil en salle Bruit (cours Sud)

**Mi-Avril** : fermeture temporaire du Fort suite au détachement d'une brique dans la cour centrale.

Suspension de tous les cours

Relocalisation de l'OHMB au CRC de Croix

**Mi-mai** : Reprise partielle des cours, réorganisés au format collectif à l'école Ronsard (4 salles à disposition)

Début des travaux de mise en sécurité du Fort

2024/2025

**Septembre** : déménagement temporaire et reprise complète des activités du conservatoire sur le site de l'école Ronsard (8 salles, 1 hall pour les ensembles, bureau secrétariat, 2 salles mutualisée avec l'école Ronsard)

**Juin** : futur Conseil d'établissement et présentation du présent projet d'établissement, du règlement intérieur et de la demande de renouvellement de classement auprès de la DRAC au conseil municipal

## 10. Les productions artistiques au fil des ans

### Saison 2018/2019

- **15 auditions au Trait d'Union** (*Classes instrumentales, Orchestre du Collège, printemps du jazz, etc....*)
- **8 concerts à la salle Allende** (*Christmas Jazz, 100% Percussions, Trifolies, DEMOS/Finoreille/Classes orchestrales, Ouverture de Lille 3000 par les enfants de l'école Hélène Boucher, Le génie du Placard, Concert Méliès (école Ronsard), OHMB (Fantasy Queen)*)
- **4 évènements au FORT** (*Audition de chant à la bibliothèque, La rencontre des orchestres à l'école « L'enfant-Phare de Mons », L'auberge espagnole du conservatoire, la nuit de l'ombre*)
- **1 concert à la résidence « Les Cèdres »**
- **Restitutions des projets scolaires au sein des écoles**
- **5 concerts en extérieur** (*Wasquehal/Croix, Wattignies, Hellemmes, Tourcoing*)

### Saison 2019/mars 2020

- **4 auditions au Trait d'Union**
- **3 concerts à la salle Allende** (*OHMB, Ciné-concert des professeurs, Flashbrass*)
- **1 concert à la résidence Les Cèdres**
- **Début de la résidence de Jean Christophe Cheneval et Natacha Tertone** : atelier de création de chansons (*écoles Guynemer et Montaigne*), atelier d'arrangement et répétitions des élèves du CRC pour le projet « *Comment devient-on un gens ?* »
- **2 concerts à l'extérieur** (*Cuincy et Hellemmes*)

### Saison 2020/2021 : Vidéos sur les réseaux sociaux et chaîne Youtube

- Les classes orchestrales : <https://youtu.be/eFDero7rzOg>
- Les classes instrumentales : <https://youtu.be/chooH-NKZPk> [https://youtu.be/w\\_oLsAKYs84](https://youtu.be/w_oLsAKYs84)  
<https://youtu.be/t8o3kUBoUHs>
- Les orchestres : [https://youtu.be/kP23Egx\\_8ys](https://youtu.be/kP23Egx_8ys) <https://youtu.be/wZQTnv7AMBA> (*clip collectif élèves adultes et OHMB « Boogie Wonderland » à la 21<sup>o</sup> minute*)
- Le récital de fin de cycle 3 (et projet vidéo) de Paul Tiberghien : <https://youtu.be/dZtQuqEnCzY>  
<https://youtu.be/JFMcYNOFRZc>
- Le carnaval des animaux par les professeurs (filmé et enregistré au Fort et à la salle Allende)  
<https://youtu.be/TgBJWuwa4J4>  
*Les pièces sont accompagnées de texte de Francis Blanche, mis en scène et interprété par les professeurs.*

### Saison 2021/2022

- 1 **Récital de fin de cycle 3** (chant)
- 1 **concert des orchestres cadets, du junior et de l'OHMB**
- 2 **concerts de l'OHMB**
- 1 **rencontre régionale de clarinettes** (Association Nord Music et Jérôme Voisin, super soliste à l'orchestre philharmonique de France)
- 1 **concert des professeurs** à la salle Allende
- 5 **concerts à la salle Allende** (« Comment devient-on un gens? » musiques actuelles, classes orchestrales, chorales, Trifolies)
- 8 **Auditions de classe** (au Trait d'Union, Bibliothèque et aux Cèdres)
- 3 **concerts Trifolies** (Wasquehal, Croix et Mons en Baroeul)
- 1 **auberge espagnole**
- 1 **Printemps du Jazz**
- 2 **concerts des OAE** à l'école des Provinces et au collège Rabelais + projet Hip Hop
- 1 **concert de l'orchestre junior** à la salle Marie-Curie

### Saison 2022/2023

- 28 **auditions** au Fort
- 4 **concerts** de l'OHMB
- 1 **concert des jouets**
- **Restitutions des projets scolaires** au sein des écoles et au Fort
- 1 **stage** avec l'Orchestre Métropolitain des Jeunes et 2 **concerts** à Lesquin et au Nouveau Siècle à Lille
- 2 **concerts** au Cèdres
- 1 **résidence et 1 concert** avec le groupe Bodygeez et les orchestres des Provinces et du collège Rabelais
- 2 **récitals de fin d'études**
- 1 **atelier et 1 restitution sur la musique** expérimentale (artiste : Marianne Berthauld)
- **Accueil de 2 master-class de trompette** (artistes de renommées internationales : Guillaume Jehl et dans le cadre du Lille Trombone Festival)
- 2 **concerts à la salle Allende** (Trifolies et Chorales)
- **Début du projet « Des Rives »** avec les classes de FM, chant et la résidence Les Cèdres
- 1 **auberge espagnole**

### Saison 2023/2024

- 25 **auditions** : 8 **auditions à Mons en Baroeul** (salle d'exposition du Fort, St Jean de Bosco, bibliothèque, grande salle du Fort), 17 **auditions à l'extérieur** (Conservatoires de la métropole lilloise principalement)
- 4 **concerts de l'OHMB** (salle du Fort, Eglise St Pierre, à Croix)
- 1 **concert des jouets** à la grande salle du Fort
- **Restitutions des projets scolaires** au sein des écoles
- 1 **stage** avec l'Orchestre Métropolitain des Jeunes et 2 **concerts** à Lesquin et au Nouveau Siècle à Lille
- 2 **concerts à la résidence « Les Cèdres »**
- **Restitution des orchestres des Provinces et du collège Rabelais** lors de la fête de la musique au collège Rabelais
- 1 **rencontre orchestres à l'école** à Vendin le Vieil
- 2 **récitals de fin d'études** (Fort de Mons et Vendin le Vieil)

Saison 2024/2025 : voir pages en annexe

## 11. Diagnostic

### PEDAGOGIE ET VIE DE L'ÉLÈVE

#### LES ATOUTS

- **Une offre pédagogique enrichie** ces dernières années par la création de nouveaux cursus ou de nouveaux enseignements : (classes orchestrales /FM ADO / Musiques actuelles / Pratiques collectives).
- **La dynamique du cycle 1** (Élan de la Classe Orchestrale, les élèves du Cycle 1 représentent près de la moitié des élèves inscrits).
- **La pratique collective au centre des apprentissages** (adaptés selon les niveaux et la discipline pratiquée) / réussite des classes orchestrales (adhésion des élèves, cohésion FI/FM/PC dans les apprentissages).
- **L'engagement des élèves et des professeurs** dans les productions artistiques du CRC.
- **La volonté de certains élèves à poursuivre** des études musicales supérieures, et dans une vie artistique professionnelle.
- L'accueil d'élèves adultes dans **les pratiques amateur** (orchestre junior, ateliers Jazz et MAA).
- Les **ateliers de découverte instrumentale** pour les élèves en classe d'éveil.
- La création d'ateliers dédiés aux **Arts Numériques** (investissement matériel, compétences accrues de certains enseignants dans ce domaine).
- **La création de passerelles** pour les élèves issus des dispositifs d'orchestre à l'école, du collège et Demos.
- **La stabilité globale de l'équipe enseignante et des effectifs** des élèves de 2018 à 2024.

#### LES FRAGILITES ET CONSTATS

- **L'obsolescence du règlement des études** au regard de l'évolution de l'offre et des parcours ces dernières années.
- **Le décrochage des élèves**, particulièrement au moment du **passage en cycle 2**.
- **La capacité d'accueil restreinte** des élèves dans les disciplines de **Musiques Actuelles Amplifiées**.
- **Le manque de liens du CRC avec les orchestres à l'école et du collège** (dispositifs Réussite Éducative et contrat ville).
- **Une visibilité et une organisation globale du CRC fragilisée et réduite** ces 3 dernières années (cause : émeutes, bâti du Fort, etc...).

#### LES EVOLUTIONS A ENCOURAGER, A ENTREPRENDRE

- **Disposer de locaux adaptés et pérennes** pour retrouver de la visibilité et une cohérence d'organisation.
- **Fédérer** les équipes et les élèves autour d'événements mobilisateurs (résidence d'artistes, concerts « phares », etc.)
- **Mise à jour des règlements** (études et intérieur).
- **Renouveau des approches et des méthodologies notamment** en direction des classes de FM 1<sup>o</sup> et 2<sup>o</sup> cycle (incluant création, improvisation, en réajustant les temps de cours à ceux de l'enfant et de l'adolescent).
- **Officialiser la mise en place des contrats personnalisés en cycle 2** (modalités à clarifier dans la MAJ du règlement des études).
- Enrichir le parcours des plus jeunes élèves à un **éveil pluridisciplinaire**.
- Réflexion quant au **développement des Musiques Actuelles** (liens avec l'orchestre du collège, accroissement du volume horaire d'enseignement nécessaire pour le développement des disciplines représentées, inclure des modules dans le parcours des études des élèves, les liens avec les ateliers jazz).
- **Opportunité de faire évoluer le mode de gestion des orchestres à l'école et au collège** par un pilotage du CRC. Réflexion quant à l'extension de ces dispositifs à d'autres écoles monsoises. Créer des conditions d'**échange avec les parents, les enfants et les équipes du CRC**.

## STRUCTUREL ET VIE DE L'ETABLISSEMENT

### LES ATOUTS

- **La culture des pratiques en groupe.**
- **L'adhésion du public dans les évènements phares du CRC** (concert des jouets, auberge espagnole).
- **La capacité d'adaptation des familles et des équipes du CRC.**
- **Une tarification sociale pour les Monsois** adaptée selon le quotient familial.
- **Un parc instrumental important** disponible à la location pour les familles.
- **Le Fort offre un cadre exceptionnel** par son architecture et son histoire. La multiplicité des équipements culturels et des espaces de convivialités et naturels présente tout le **potentiel d'un Tiers-Lieu** à la rencontre d'un large public.

### LES FRAGILITES ET CONSTATS

- **La difficulté à rendre pérenne certains enseignements** (comme les ateliers Arts Numériques), parfois stoppés ou reportés à cause de la fréquence régulière des **aléas techniques et de détérioration du bâtiment du Fort.**
- **Les déménagements de salle devenus récurrents**, particulièrement depuis 2023 suite aux intempéries, contraignant régulièrement les cours à **évoluer en « mode dégradé ».**
- Les évènements liés aux **émeutes de juin 2023**, conjugués aux **incidents bâtimentaires du Fort** de ces 3 dernières années, ont nécessité de nombreux changements d'organisation, de condition d'accueil et de travail. Au fil du temps, **ces bouleversements ont altéré les capacités de résilience et d'adaptation** des familles et des équipes du CRC.
- En l'absence contrainte des salles de productions artistique (Trait d'Union et salle Allende), la **délocalisation des concerts** à l'extérieur de la ville a engendré ces 2 dernières années un **manque de visibilité** des activités du CRC.
- **Les démarches transversales bloquées** dans le contexte particulier du Fort et par les limites de l'organigramme actuel.
- **Difficulté pour l'association des amis de l'école de musique (AEM) à mobiliser les parents et les élèves**, et les investir dans les évènements du CRC.
- **Contexte économique contraint** par les budgets de l'État.

### LES EVOLUTIONS A ENCOURAGER, A ENTREPRENDRE

- **La rénovation du Fort de Mons et des espaces dédiées au CRC** afin que les élèves, les familles et les équipes enseignantes et administratives puissent disposer d'un **outil de travail adapté** permettant l'évolution de leurs pratiques sur le long terme.
- **Encourager les actions de l'AEM** dans la vie de l'établissement et **les valoriser par une communication soutenue** et relayée par le CRC.
- **Réflexion sur la mise en place de coordinateurs** dans des secteurs clés de l'établissement (FM, numérique, adjoint de direction), travail sur les liens fonctionnels et sur les délégations.
- **Redynamiser une saison artistique** : par la réouverture prochaine de la salle Allende (printemps 2025), retrouver les évènements phares du CRC qui favorisent les liens avec les familles (auberge espagnole, concert des professeurs, auditions des familles, etc...).
- **Favoriser le redéploiement des heures d'enseignement artistique** dans un souci d'optimisation des moyens humains, afin de développer certaines disciplines en demande.

## TERRITOIRE, RESEAUX ET RAYONNEMENT

### LES ATOUTS

- **Pratique amateur** très développée et diversifiée.
- **Présence de musiciens intervenants (dumistes)** dans les écoles monsoises.
- **Forte implication et soutien de la ville dans les dispositifs d'éducation artistique et culturel** : OPUS, orchestres à l'école et au collège, CFMI, Finoreille, etc...
- **Les passerelles** créées par le CRC pour l'accueil des enfants issus de DEMOS et orchestres à l'école et collège.
- **Une saison culturelle repérée** impliquant salle Allende, Bibliothèque et CRC.
- **Partenariat de longue date** avec les CRC de Croix et de Wasquehal (orchestre à corde 2<sup>o</sup> cycle Trifolie), l'association « la boîte à jazz » (avec les ateliers jazz du CRC), l'OHMB (accueil des élèves de fin de 2<sup>o</sup> cycle et 3<sup>o</sup> cycle, participation de professeurs et du directeur), Lille 3000.
- **Des rendez-vous du CRC identifiés** : Concert des jouets, Trifolies, concerts de l'OHMB, auberge espagnole, concerts à la résidence « les cèdres » des bigband et orchestre junior.
- L'implication des élèves du CRC (dont certains issus de DEMOS) dans **l'Orchestre Métropolitain de Jeunes** (partenariat avec l'ONL).
- **Des collaborations inter-établissement** grâce aux professeurs exerçant dans plusieurs collectivités.

### LES FRAGILITES ET CONSTATS

- **La saison du CRC fragilisée** ces 2 dernières années (incendie de la salle Allende, fermeture du Trait-d'Union au Fort).
- **Le manque de lien** entre le CRC et certaines institutions culturelles extérieures présentes sur le territoire monsois (Finoreille, CFMI).
- **Le manque de visibilité** des actions en direction du milieu scolaire, et plus globalement ceux du CRC.

### LES EVOLUTIONS A ENCOURAGER, A ENTREPRENDRE

- La **rénovation du Fort de Mons** pour que les élèves, les familles et les équipes du CRC disposent d'un **outil de travail adapté** permettant l'évolution de leurs pratiques sur le long terme.
- **Investir la salle des orchestres du Fort** (anciennement plateau « Heure exquise ») pour la production des élèves du CRC, l'accueil des écoles monsoises et la résidence artistique.
- **Favoriser la notion de parcours artistiques continués** afin de favoriser la circulation des élèves entre les différentes structures culturelles monsoises, et de proposer aux citoyens une offre de formation artistique en réseau.
- **Instaurer des temps réguliers d'échange** avec les enfants et les parents des dispositifs issus des actions d'éducation artistique.
- **Mise à jour et élargissement des conventions partenariales** pour davantage de lisibilité et de compréhension pour les acteurs et usagers de la structure.
- **Créer/renouveler les supports de communication** (inscriptions, concerts) avec le service communication de la ville.

# PARTIE 2 : LE PROJET 2025-2031

## 1. Fondements et ambitions

Le principal objectif du projet : Vivre ensemble par la culture des ensembles. Quel conservatoire demain ? Quelle formation est la plus pertinente pour nos élèves ? Comment inscrire chacune de nos actions pédagogiques dans le monde qui nous entoure ? Comment conjuguer l'exigence nécessaire à l'apprentissage de la musique avec une attention bienveillante envers chacun et chacune ?

C'est collectivement que l'équipe du conservatoire s'est engagées dans la réflexion. Nous voulons un service public de qualité, un accompagnement éducatif qui élève, qui contribue à la construction et à l'éducation individuelle et collective des citoyens.

Nous souhaitons améliorer le Vivre ensemble en mettant en avant les valeurs de solidarité, d'entraide et d'ouverture. Nous souhaitons placer les différents ensembles, les pratiques collectives au cœur de notre projet éducatif ; que chacun puisse s'exprimer, se produire et créer tout en étant acteur de son propre projet.

Nous visons l'excellence et l'exemplarité dans les comportements de chacun des acteurs de notre établissement par l'engagement, l'assiduité, le respect de la différence et le goût du travail bien fait. Nous souhaitons faire œuvre ENSEMBLE, dans l'écoute et le respect de la diversité culturelle.

## 2. Une politique culturelle forte

Le projet d'établissement du CRC s'inscrit inéluctablement dans le projet global municipal. La ville de Mons en Baroeul est un territoire doté de nombreux équipements culturels qui accompagnent chaque citoyen dans sa construction personnelle et son indépendance intellectuelle.

La politique culturelle défendue par la collectivité est tournée vers les valeurs de **mieux vivre-ensemble, d'inclusion et de solidarité**. Elle a pour ambition de répondre aux **enjeux d'une société contemporaine** (transition écologique, égalité homme/femme, diversité, transition numérique, etc...) et de s'ouvrir à **tous ses habitants tout au long de leur parcours de vie**.

Les orientations de la politique culturelle de la ville sont principalement axées sur la **complémentarité des équipements culturels**, sur les **dynamiques de partenariats** à différentes échelles de territoire, et sur la mise en place d'un **programme d'actions inclusif** qui prend en compte la **diversité des publics**.





### 3. Le Fort de Mons

Le Conservatoire a ses locaux dans l'enceinte Fort de Mons, un équipement emblématique, symbolique et incontournable du territoire à plusieurs titres :

- Par son **architecture particulière**, héritée de Seré de Rivières, qui offre un cadre très singulier aux usagers des équipements culturels mais aussi aux publics qui viennent déambuler dans ses allées ;
- Par sa **reconversion réussie** : de Fort de défense en lieu(x) culturel(s), labellisés Maison Folie depuis 2004, qui permettent aux usagers et aux publics de retrouver, concentrés en un même espace, une bibliothèque, une salle d'exposition, une ludothèque, une salle de danse, un conservatoire à rayonnement communal, une salle de spectacle intimiste « Trait d'Union », un « Jardin de Thalie » qui devient un théâtre à ciel ouvert aux beaux jours, une salle de projection.
- Par sa **capacité à rassembler** toutes les populations du territoire, quelles que soient leur origine géographique.
- Par ses **actions d'éducation, de sensibilisation et de médiation artistique et culturelle** en direction de tous les publics, au-delà des frontières communales : jeunes enfants, scolaires, adolescents, publics en difficulté, personnes âgées, structures associatives et maisons de quartier...
- Par son **inscription dans les réseaux de la Métropole Européenne de Lille** (labélisation Maison Folies) et du Département du Nord, et de manière plus générale, dans la stratégie de développement culturel du territoire, en lien avec la démarche de développement local et en relation avec les autres politiques publiques (éducation, aménagement, social, environnement, ...)

Ainsi, par son **positionnement stratégique** à la limite du quartier du Nouveau Mons et à proximité des transports en commun, par la diversité des équipements et activités qu'il propose, le Fort de Mons est devenu un écosystème culturel, levier de cohésion sociale et marqueur important de l'identité du territoire.



Le site du Fort de Mons est un **formidable outil pour le Conservatoire**. Il est un repère pour tous les Monsois. Accessible par les transports en commun autant que par la route, il permet l'accueil de manifestations de grande envergure. Atypique, surprenant... sont des qualificatifs qui sont souvent utilisés par les personnes qui le découvrent pour la première fois.



### 2023/2024 : un contexte marquant

Bien que le Fort ait bénéficié ces dernières années d'importants travaux de mise en sécurité (consolidation des voûtes des cours sud et nord, injections de résines dans les murs et les plafonds en brique, abattage des arbres situés sur la toiture, rénovation de l'espace libérée par l'association « Heure Exquise », etc...) , il est aujourd'hui plus que jamais fragilisé depuis les conditions météorologiques exceptionnelles de février 2024 (plus de 100 mm de pluie, soit le double des conditions habituelles) qui ont provoqué d'importants dégâts. Cette situation a fortement impacté le fonctionnement et l'organisation des équipements présents au Fort (bibliothèque, associations de danse, ludothèque, restaurant et conservatoire).

A noter également que les émeutes du 27 juin 2023 ont été particulièrement violentes à Mons en Baroeul. La salle Allende et l'Hôtel de Ville, abritant les services de la ville, le CCAS, la police municipale, ont été incendiés. Il s'agit évidemment d'un « coup de massue » porté à tous **les usagers et les agents de la ville dont les capacités d'adaptation et de résilience ont été exceptionnelles**. Concernant le CRC, les impacts de ces violences l'ont forcé à redéployer certains de ses événements dans la grande salle du Fort de Mons et dans ses établissements partenaires (conservatoires et écoles de musiques voisines).

Les activités du CRC au Fort ont également connu durant l'année 2023-2024 des épisodes de fermetures de salles en raison d'infiltrations et de relocalisations des salles de cours (voire de suspension) ; d'un arrêt à la mi-avril de tous ses enseignements à la suite de la fermeture temporaire du Fort ; et d'une relocalisation à l'école élémentaire Ronsard, permettant une reprise des cours à la mi-mai uniquement dans un format collectif (répartition dans 4 salles).

Grâce à la réactivité des services de la ville (culture, techniques et informatique) et avec le soutien de l'équipe municipale, le conservatoire est depuis septembre 2024 totalement implanté - et pour une durée temporaire - à l'école Ronsard (8 salles, 1 hall pour les pratiques collectives, 1 salle des professeurs, 1 bureau secrétariat/direction, 2 salles mutualisées avec les enseignants de l'école Ronsard).

**Aujourd'hui les travaux de mise en sécurité et de rénovation du Fort de Mons restent la priorité de l'équipe municipale. L'enjeu est que le conservatoire retrouve son site d'origine le plus vite possible, selon un calendrier de travaux en cours de définition lors de la rédaction de ce présent projet d'établissement, et de lui permettre de continuer l'évolution de ses pratiques.**

Dans un contexte actuel complexe (contraintes budgétaires de l'État, repères nouveaux pour les Monsois et pour l'équipe du conservatoire), **les enjeux de la période transitoire, correspondant à l'implantation temporaire du CRC à l'école Ronsard, sont nombreux :**

- **Retrouver une stabilité** dans son organisation globale.
- **Retrouver une visibilité globale** (repérage de la saison artistique du CRC, campagne d'inscriptions, informations sur les activités du conservatoire via les médias locaux et les réseaux sociaux).
- **Continuer à dispenser des enseignements de qualité**, et poursuivre leur évolution dans les démarches transversales et leurs méthodes d'approche pédagogique.
- **Relancer et pérenniser les ateliers dédiés aux Arts Numériques** (suspendus depuis la fermeture du Fort).
- **Renforcer les collaborations avec le public scolaire**, notamment dans le cadre de la labélisation « Cité éducative » de la Ville.
- **Toucher de nouveaux publics** (lien avec les dispositifs d'orchestres à l'école et au collège, OPUS, centres sociaux).
- **Saisir l'opportunité de la réouverture de la salle Allende** pour la réalisation de projets fédérateurs, en lien avec des résidences artistiques, et pour bénéficier de conditions professionnelles de répétition et de production.
- **Préparer le conservatoire à réinvestir le Fort de Mons** à l'horizon de septembre 2028, avec l'objectif d'y trouver une organisation pérenne et des conditions d'accueil et de travail garantissant des perspectives en termes d'accueil des publics et d'évolutions des pratiques artistiques et pédagogiques.
- **Garder les caps définis dans ce présent projet d'établissement** pour garantir une cohérence dans les enjeux et les objectifs globaux.



## 4. Enjeux d'aujourd'hui et de demain

Paru et actualisé en septembre 2023, le **schéma d'orientation pédagogique** énonce les enjeux communs pour l'enseignement de la musique, de la danse et du théâtre. Il décrit précisément les principes et les missions des établissements d'enseignement artistiques, les modalités de l'organisation pédagogique pour chacune des étapes de l'apprentissage ainsi que la place de l'évaluation.

### A. Les enjeux artistiques et pédagogiques

*« La richesse de l'enseignement initial de la musique, de la danse et de l'art dramatique tient à sa capacité à rendre possible le croisement des arts et offrir des parcours variés : l'offre peut aller de la simple sensibilisation aux formations les plus complètes. Les réalisations artistiques y ont un champ d'expérimentation ouvert aux initiatives les plus diverses. »* (Extrait du Schéma national d'orientation pédagogique, 2023).

Il s'agit bien pour les établissements, au-delà de l'acquisition des techniques indispensables :

- D'encourager l'ouverture d'esprit, la curiosité, le besoin de découverte et la diversité des approches, tout en préservant la spécialisation que nécessite la formation à la pratique d'une discipline
- D'inscrire dans la durée l'acquisition des compétences
- De concilier les démarches de création et d'appropriation d'un patrimoine
- De tracer un chemin dans la réalité multiple de la vie artistique d'aujourd'hui
- De favoriser les liens entre les arts

### B. Les enjeux esthétiques : pluralité de l'offre, transversalité

Le conservatoire est ouvert aux différents courants artistiques et attentifs aux pratiques émergentes. Par les choix de répertoires en matière d'enseignement comme de diffusion et par l'accueil d'artistes en résidence, le conservatoire stimule et soutient la création artistique sous toutes ses formes et dans toutes les esthétiques, avec une attention particulière portée aux œuvres créées par des femmes.

### C. Les enjeux éducatifs, culturels et sociaux

*« Le champ de compétences déployé par le conservatoire s'applique aux sphères éducatives culturelles et sociales. Il s'investit dans l'éducation artistique et culturelle (EAC), piloté par les collectivités territoriales, avec comme objectif la formation de la personne et du citoyen à travers le développement de sa sensibilité, de sa créativité et de son esprit critique. »* (Extrait du Schéma national d'orientation pédagogique, 2023).

Le conservatoire est ainsi encouragé à mettre en place une politique de partenariat avec le milieu scolaire, dans la conception et la mise en œuvre de dispositifs et d'actions éducatives partagées sur son aire de rayonnement.

#### D. La pratique en amateur

*« La pratique artistique en amateur constitue la finalité de l'apprentissage pour la majorité des élèves. Tout au long de la formation, les enseignements apportent aux élèves les outils d'une autonomie leur permettant de développer leur pratique artistique au sein du conservatoire comme à l'extérieur, pendant et après leurs études. »*

Le conservatoire joue également un rôle de pôle ressources pour les pratiques des amateurs sur son territoire : documentation, accueil de répétitions, soutien logistique et s'implique auprès des structures qui portent cette pratique ou y contribuent.

#### E. Les enjeux territoriaux

Les conservatoires classés jouent un rôle structurant dans l'offre territoriale d'enseignement artistique public ou privé. Ils construisent des partenariats de diffusion, d'accueil d'artistes, de projets participatifs avec les structures culturelles en présence (musées, bibliothèques-médiathèques, salles de spectacle) ainsi qu'avec les différents acteurs sociaux du territoire : crèches, établissements médico-sociaux, hôpitaux, maisons de retraite, etc.

La dimension communale ou intercommunale avec une offre de proximité concentre son action en direction des plus jeunes et des parcours d'éveil et des premiers cycles d'études.

Les conservatoires à rayonnement départemental ou régional répondent aux attentes des élèves des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles, plus âgés et plus autonomes. Ils jouent également un rôle ressource envers les établissements de proximité : conseil ou soutien à la conception de projet, mutualisation de moyens, participation à la formation continue des enseignants du territoire.

Les schémas départementaux de l'enseignement artistique spécialisé, élaborés et mis en œuvre par les départements, décrivent les modalités de coopération entre les différents établissements du territoire et la répartition des enseignements, formations et préparation à l'enseignement supérieur (CPES- Cycle diplômant). Ces coopérations peuvent concerner la mise en place de cursus communs, la mutualisation des compétences et des moyens, l'organisation de la mobilité des élèves, des examens de fin de cycle, la définition d'outils d'évaluation ...

#### F. Les enjeux éthiques

*« Le conservatoire prend en compte les droits culturels dans son offre d'enseignement comme dans son fonctionnement. » Il applique scrupuleusement le principe de non-discrimination en ce qui concerne ses modalités d'accueil (notamment les personnes en situation de handicap) et participe à la politique publique d'inclusion. »*

Une grande attention est portée à la prévention des risques physiques et psychiques des élèves, aux discriminations et à toute forme de violence et de harcèlement. Enfin, le conservatoire s'engage dans une démarche de développement durable et adopte une charte éthique.

## 5. Objectifs

Le projet d'établissement du Conservatoire est un document obligatoire pour le renouvellement du classement de l'établissement par le ministère de la Culture. Il décrit les actions pédagogiques et artistiques menées en faveur du développement des pratiques musicales au sein de l'établissement, ainsi que les orientations et les objectifs d'évolution pour les 6 années à venir.

Les missions et orientations du conservatoire s'articulent et s'équilibrent sur la base d'une double tutelle : **La politique culturelle de la municipalité de Mons en Baroeul** qui porte le conservatoire et ses moyens d'existence – **Le Schéma National d'Orientation Pédagogique (SNOP - 2023)** défini par la loi, porté par le ministère de la culture. Ce texte encadre les orientations des conservatoires ainsi que les statuts et missions des enseignants. Le Conservatoire de Musique de Mons en Baroeul est un conservatoire classé par l'État : **Conservatoire à Rayonnement Communal (CRC)**. Sous la responsabilité du directeur du conservatoire, des temps de concertation et de bilan (séminaires, conseil d'établissement, rencontres avec les élus) ont permis de définir les grandes orientations du présent projet d'établissement pour les 6 prochaines années.

Ces grands axes sont définis ainsi :

### **AXE 1 : PROPOSER UNE DIVERSITE DE PARCOURS PEDAGOGIQUES ET ARTISTIQUES**

Mettre l'élève le plus possible en situation de "musicien", en plaçant les pratiques, collectives et individuelles, au centre du processus d'enseignement. Être ouvert et attentif à la différence (culture, parcours, handicap, innovation pédagogique, numérique...).

### **AXE 2 : OFFRIR A CHAQUE MONSOIS UN ACCES A LA SENSIBILISATION ET A L'EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE**

Poursuivre la démarche qui fait du CRC un établissement citoyen, formant des musiciens amateurs, acteurs actifs de la vie du territoire.

### **AXE 3 : FAIRE DU CONSERVATOIRE UN ELEMENT MOTEUR DU RAYONNEMENT CULTUREL DE LA VILLE DE MONS EN BAROEUL**

Participer à l'action culturelle locale / continuer à développer des partenariats notamment avec les établissements du réseau des écoles de musique et conservatoires de la Métropole Européenne Lilloise, avec les autres structures culturelles de la Ville (bibliothèque, Fort, Salle Allende), les associations locales, l'Éducation Nationale, les institutions culturelles comme le CFMI, les salles de spectacles...

# PROPOSER UNE DIVERSITE DE PARCOURS PEDAGOGIQUES ET ARTISTIQUES

### Évolution des parcours et des formations

Aujourd'hui, le conservatoire de Mons en Baroeul vit une période intense de réflexions, de questionnements, d'interrogations. Les équipes, persuadées d'être au cœur d'une période de transformation et de transition, s'interrogent.

Le conservatoire revendique une démarche pédagogique exigeante, structurée et dynamique.

C'est la qualité artistique de la proposition pédagogique et de sa mise en œuvre qui reste la préoccupation permanente de l'établissement, et cela dès le début des apprentissages. C'est pourquoi, la réflexion concernant les premières années au conservatoire doit faire l'objet d'un travail transversal et, probablement réformateur. En ce sens, la création des classes orchestrales lors du précédent projet d'établissement et la création des ateliers de découverte instrumentale sont une première réponse à ces enjeux, et doivent continuer à faire l'objet d'une évolution de leur pratique (diversification des disciplines dans ces dispositifs, meilleure interaction avec les séances d'éveil et les pratiques collectives, etc...)

Au cœur des enseignements, l'accompagnement des élèves doit être une priorité de l'action du conservatoire, sur le plan artistique, humain et institutionnel en même temps qu'un facteur de son rayonnement.

Se référant au Schéma National d'Orientation Pédagogique 2023, l'accent sera donné quant à la redéfinition des parcours « traditionnels » et spécifiques, et la mise en œuvre des parcours individualisés et partagés.

Concernant l'enseignement artistique au conservatoire de Mons en Baroeul, on distinguera 4 types de parcours :

- Le Parcours Éveil
- Le Parcours Étude (formation en 3 cycles)
- Le Parcours Adulte
- Le Parcours Pratique Collective (soutien à la pratique amateur)

La mise en œuvre du parcours de l'élève se fera en concertation avec l'équipe pédagogique.

La pratique collective, et plus largement le collectif, continueront d'être placés au cœur du projet.

### a) Les premières années d'apprentissage au conservatoire de Mons en Baroeul

En dehors du parcours d'éveil et des ateliers de découverte instrumentale qui accueillent les enfants dès 6 ans, les jeunes élèves débutent au conservatoire en intégrant la première année du premier cycle de leur discipline, dont le choix est souvent suggéré par les parents.

Le conservatoire doit permettre à ces enfants de s'appropriier les bâtiments et de se familiariser avec les enseignements proposés en vue d'un choix aussi pertinent et volontaire que possible.

Par ailleurs, l'action volontariste de la ville de Mons en Baroeul en ce qui concerne l'éducation artistique et culturelle s'illustre de façon particulière avec le travail des musiciens intervenants du conservatoire. Ces enseignants mènent, dans l'ensemble des écoles primaires publiques de la ville, des projets artistiques partagés avec les enseignants de l'Éducation Nationale. Ce dispositif se doit d'être coordonné et adapté aux évolutions de l'enseignement général et de son organisation.

L'équipe des musiciens intervenant devra apporter la contribution de son expertise au développement du dispositif d'éveil au conservatoire et à une réflexion pédagogique globale autour des premières années d'apprentissage artistique.

Il s'agira, en concertation avec l'ensemble des enseignants :

- De redéfinir le parcours des jeunes élèves, dès leur entrée en éveil et dans les deux premières années d'apprentissage instrumental, par une offre enrichie et ouverte aux démarches transversales.
- A plus long terme, la réintégration du CRC offrira l'opportunité d'enrichir le parcours des élèves par un éveil musique – danse (partenariat associatif).
- De créer des temps d'échanges et de rencontres entre les jeunes élèves et les plus confirmés, dans le but de créer une émulation.
- De créer des temps de valorisation des créations des plus jeunes.

### b) La Formation Musicale

Le cours de formation musicale est un enjeu majeur aujourd'hui, en regard des évolutions notoires de l'enseignement artistique dans les conservatoires. Historiquement, son contenu s'appuyait essentiellement sur l'apprentissage de connaissances liées à l'art occidental écrit. Il était considéré comme un passage obligé dans l'apprentissage d'un art savant.

Aujourd'hui, l'émergence des esthétiques liées aux nouvelles technologies, l'intérêt porté aux arts extra-européens, le questionnement des équipes sur l'utilisation de nouveaux outils pédagogiques, le goût de l'élève pour l'expérimentation, la création, l'improvisation forcent l'évolution de l'enseignement. Le rôle du cours de formation musicale prend un sens nouveau car il s'inscrit au cœur de la formation globale d'un élève.

Cette évolution nécessite pour l'ensemble des enseignants du conservatoire d'adopter un regard différent sur ce cours. En effet, s'il est admis depuis longtemps que les notions solfégiques sont l'affaire de tous, il est plus récent de prendre en compte les nouveaux objectifs d'une formation musicale ouverte, plurielle et variée en libérant davantage les espaces d'expérimentation, de création et d'initiative.

**De nouveaux objectifs :** le cours de formation musicale devient aujourd’hui un lieu d’ouverture, d’exploration, de découverte et de pratiques. Il est le lieu où l’élève va construire sa propre identité musicale, car il y aura trouvé les bagages de son autonomie.

C’est dans ce cours que l’élève découvrira :

- Comment créer, inventer, arranger, adapter
- Comment décoder un langage musical
- Comment entendre et décrypter les systèmes musicaux
- Une culture élargie
- Des esthétiques variées (et les outils adaptés à ces esthétiques)

Ainsi, le cours de formation musicale, lieu de pratique musicale, deviendra un socle commun des apprentissages proposés au conservatoire.

Il s’agira donc :

- Nommer un coordinateur de la FM par un redéploiement du volume horaire d’enseignement.
- Fixer de nouveaux objectifs davantage centrés sur la créativité et l’implication artistique des élèves en classes de Formation Musicale.
- Intégrer des formes nouvelles de pédagogie (sur tablette notamment).
- Élaborer un document avec les projets de classe de Formation Musicale et les objectifs par cycle.
- Réaménager les temps dédiés au cours de FM en tenant compte des temps de l’enfant et de l’adolescent.
- Enrichir le matériel dédié à la FM pour lui permettre de disposer d’une palette créative plus large (percussions, application tablettes, instruments).

### c) Les parcours personnalisés

La réforme du second cycle doit être actée et assumée, avec la création d’un vrai parcours personnalisé, parallèle au parcours diplômant.

Conformément au Schéma d’Orientation, ce parcours doit permettre, sans sacrifier l’exigence de l’enseignement, d’adapter les contenus pédagogiques aux potentiels, aux projets et aux ambitions d’un certain nombre d’élèves du second cycle.

L’objectif sera d’adapter les enseignements aux différents projets et d’adapter une pédagogie « à la carte ». Il permettra également à ces élèves de clore leur scolarité artistique au conservatoire honorablement et sans échec.

Il s’agira de :

- Finaliser et adopter les outils de suivi des élèves.
- Clarifier les modalités du parcours personnalisés (durée, conditions, etc...).
- Mettre à jour le règlement des études.

- Définir les modalités d'évaluation et instaurer un conseil pédagogique dédiée aux parcours personnalisés.

#### d) La consolidation et la mise en cohérence des pratiques collectives

Les Pratiques Collectives sont au cœur des projets pédagogiques du Conservatoire. Pour la grande majorité des élèves, c'est la musique d'ensemble, le « jouer ensemble », qui deviendra le cadre privilégié de leur activité musicale future, amateur ou professionnelle. L'espace « Orchestre » est un microcosme exemplaire du « vivre ensemble », un modèle de société qui fonctionne grâce aux finalités qu'il propose. Ce collectif dans lequel chaque musicien tient un rôle prépondérant et auquel chacun aura apporté une pierre essentielle et indispensable. L'aboutissement « Concert » sanctionné par un public, donne alors tout son sens au travail individuel fourni et aux efforts réalisés aux plans de l'organisation personnelle, de la disponibilité, des choix parfois difficiles et priorités accordées au projet.

Les pratiques collectives sont omniprésentes dans la vie du CRC. La quasi-totalité des élèves y sont investis tout au long leurs parcours de formation (chorales, orchestres, musique de chambre, etc...). C'est le travail entamé depuis de nombreuses années qui a conduit le conservatoire à développer et à améliorer la qualité de ses enseignements, avec le soutien du conseil municipal, autour d'un projet bâti sur le « vivre-ensemble », et le « mieux vivre-ensemble ». Par sa dimension collective, les ensembles vocaux et instrumentaux contribuent pour nos élèves au développement de leur « savoir-être », leur « savoir-faire » et leur « savoir-vivre ». La pratique collective c'est l'effort individuel pour l'intérêt collectif.

L'organisation du fonctionnement de ces ensembles qui s'est faite au gré de l'augmentation de la demande et en fonction des opportunités qui se présentaient, mérite aujourd'hui de gagner en cohérence et en lisibilité.

Il est aujourd'hui indispensable d'offrir aux ensembles vocaux et orchestrales une salle qui leur ait spécialement dédiée sur le site du Fort de Mons afin :

- D'améliorer leur cohabitation.
- De libérer des créneaux horaires de la salle de percussion, saturée par la présence des ateliers jazz et autres orchestres. Ceci permettra aux élèves de percussions de pouvoir disposer d'un temps de travail personnel sur des instruments auxquels ils n'ont pas accès chez eux en raison de leur volume, leur poids et leur valeur.
- D'investir à moyen et long terme dans un nouveau matériel de percussion dédiée aux orchestres et ainsi préserver les instruments de la salle de percussion, notamment en évitant de les déplacer systématiquement lorsqu'un concert est organisé.
- De pouvoir organiser des concerts des orchestres face à un public
- D'installer à demeure un piano pour le développement de la musique de chambre et d'un travail de répertoire des orchestres (ex : travail sur des pièces piano/orchestre)
- De poursuivre le développement des musiques actuelles (et donc accueillir des ateliers supplémentaires)

### e) Les nouvelles technologies et le numérique

Aujourd'hui incontournable, l'outil informatique règne en maître dans les domaines de l'administration, la communication, voire des relations entre individus. Dans le domaine de la pédagogie, de la formation et de la création artistique, le Conservatoire de Mons en Baroeul, comme bien d'autres établissements, a profité de l'opportunité des compétences, de la curiosité, des envies de quelques enseignants motivés et convaincus, pour faire des propositions dans ce domaine, mais sans véritable projet planifié à moyen et long terme. La période Covid fût également propice à l'expérimentation numérique et à la créativité, en particulier dans le champ des productions artistiques.

Le CRC dispose aujourd'hui d'un parc numérique important (tablettes, loopers, cartes sons, pc dédiée au montage vidéo, caméras, etc...) qui reste aujourd'hui sous-exploité malgré la mise en place d'ateliers « Arts numériques » ces trois dernières années. Les raisons essentielles sont la dégradation progressive des locaux du Fort ces dernières années, entraînant des « stop and go » des activités du conservatoire, et le manque de visibilité et de valorisation des ateliers aux élèves du CRC. Ils ont été stoppés depuis avril 2024, au moment de la fermeture du Fort de Mons.

Il s'agit maintenant de :

- Réinstaurer ces ateliers, avec l'opportunité de les intégrer des formations adaptées dans les parcours des élèves (façon « Unité de Valeur »)
- Confier aux enseignants les plus experts, des missions favorisant la structuration de ce domaine.
- Réfléchir à la valorisation des productions (diffusion via les réseaux, concert dédié, etc...)
- Programmer dans les plans de formation futurs, des sessions de perfectionnement pour les enseignants qui souhaitent explorer ce domaine.
- Étudier la construction d'un parcours dédiée aux arts audio-visuels.
- Planifier sur le long terme (retour au Fort) l'équipement de salles de cours attribuées aux Nouvelles Technologies en fonction d'un projet évolutif à construire et offrir progressivement un enseignement axé sur la Musique Assistée par Ordinateur, le traitement et la modification du son en temps réel et l'édition de partitions.

### f) Le développement du pôle de Musiques Actuelles Amplifiées (MAA)

Créé en 2019, le pôle des Musiques Actuelles Amplifiées avait pour objectifs d'apporter une réponse à l'accueil des collégiens issus du dispositif « Orchestre au Collège » du contrat-ville, d'enrichir l'offre d'enseignement du conservatoire et d'organiser des temps forts en lien avec la salle Allende. Le pôle attire également des adultes, initiés ou débutants. Le pôle des MAA est composé des disciplines suivantes : guitare électrique, guitare basse, batterie, ateliers ado et adulte, percussions afro-cubaines. Après 5 années d'existence, les aléas de la période Covid et ensuite du Fort, ont ralenti considérablement l'évolution des pratiques MAA, pourtant en demande du public. Le pôle a besoin d'être redynamiser et gagner en visibilité. La réouverture de la salle Allende au printemps 2025 laisse

entrevoir une réelle opportunité de développement, tant elle offre un grand potentiel dans le domaine des MAA.

Il s'agira de :

- Repenser l'offre de la MAA dans un parcours dédié et structuré, et donc le sortir du cadre classique en place.
- Confier à un enseignant spécialisé dans le domaine des MAA de structurer ce parcours et de définir les objectifs d'apprentissage, en concertation avec les enseignants du pôle.
- Augmenter la capacité d'accueil des disciplines guitare basse et guitare électrique grâce à du redéploiement du temps horaire d'enseignement.
- Élargir l'offre actuelle, notamment par la création d'une classe de chant MAA et d'une FM MAA.
- Créer des passerelles avec les ateliers de percussions afro-cubaines et les ateliers Jazz.
- Favoriser les projets interdisciplinaires (par exemple cuivres + MAA)
- Étudier la possibilité d'intégrer les ateliers numériques dans le parcours des élèves MAA.
- Exploiter tout le potentiel de la salle Allende pour enrichir les expériences artistiques (studio d'enregistrement, studios de répétition, masterclass, etc...)
- Pérenniser les liens avec l'orchestre du collège : favoriser les projets communs et organiser des temps d'échanges avec les élèves et les parents.
- Permettre un meilleur accueil des collégiens désireux de poursuivre l'apprentissage de la musique au CRC.
- Organiser des scènes ouvertes dans le cadre de la saison culturelle Allende, mêlant groupes amateurs et groupes du CRC.
- Requestionner la place et le fonctionnement actuel des ateliers jazz pour l'intégrer à terme dans une logique de parcours de formation des élèves.



## AXE 2

### Offrir à chaque Monsois un accès à la sensibilisation et à l'éducation artistique et culturelle

Régulièrement confondue avec « l'enseignement artistique spécialisé » et souvent considérée comme l'apanage de l'Éducation Nationale, l'Éducation Artistique et Culturelle (EAC) constitue l'une des principales missions des conservatoires.

« L'Éducation Artistique et Culturelle (EAC) a pour objectif d'initier les enfants et les jeunes :

- A un rapport direct aux œuvres
- A l'approche analytique et cognitive de l'appropriation des œuvres
- A la pratique effective dans le cadre d'ateliers

Dans les faits, il s'agit, à la faveur de multiples partenariats (Éducation Nationale, établissements culturels, etc.), de s'inscrire dans une offre territoriale globale à destination des enfants de la maternelle au lycée. Que cela procède d'actions ponctuelles, de projets au long cours, de parcours découverte, de sensibilisation, d'initiation, d'ateliers de pratiques, etc., le conservatoire emploiera le terme EAC pour qualifier l'ensemble de ces propositions. Ces dernières années, l'EAC est devenue une priorité de l'équipe municipale.

#### a) Renforcer l'action du conservatoire dans les écoles de la ville

Parce que la culture est l'affaire de tous et que chacun doit y avoir accès indépendamment de son milieu social ou de son quartier de résidence, le conservatoire se doit d'apporter ses compétences dans le lieu regroupant l'ensemble des enfants : l'école.

L'apprentissage de la musique et du théâtre permettent d'élargir les horizons culturels des individus, leur permettant en cela de multiplier leurs moyens d'expression, de renforcer leur autonomisation et de développer un esprit critique. Le conservatoire apporte donc, en tant qu'établissement d'enseignement artistique spécialisé, sa contribution dans cet enseignement via la mise à disposition des établissements scolaires de musiciens intervenants.

Ces intervenants, musiciens spécialistes titulaires du DUMI, sont des ambassadeurs du conservatoire et garantissent l'accès à la musique et à la culture à l'ensemble des écoles en faisant la demande. Afin de poursuivre le partenariat avec l'Éducation Nationale, le conservatoire initiera les actions suivantes :

- Échanger avec les écoles primaires de la ville afin de simplifier et de mieux accompagner les directeurs et les enseignants dans les procédures d'appel à projet.
- Élargir le nombre d'école bénéficiant d'interventions en milieu scolaire afin de davantage diffuser la sensibilisation artistique dans la ville.
- Mettre en place des résidences artistiques en direction des écoles, l'objectif est que chaque écolier monsois puisse être acteur d'un « temps fort » en lien avec les artistes, les dumistes et le conservatoire au moins une fois dans son parcours à l'école primaire.
- Impliquer les professeurs du conservatoire dans les actions de sensibilisation en direction des scolaires.

- Instaurer et pérenniser un temps d'échange annuel avec chaque directeur/trice et leurs enseignants, et les dumistes (bilan, retour d'expériences, perspectives envisagées).
- Collaborer avec le CFMI pour créer des temps forts avec les écoles et le conservatoire (exemple : projet bal folk).
- Produire les enfants et les artistes dans les conditions professionnelles qu'offre l'équipement culturel Allende (salle de spectacle, studio d'enregistrement).
- Proposer et expérimenter de nouveaux formats d'interventions des dumistes (temporalité en complémentarité du CFMI par exemple, format « classe découverte » d'une semaine, etc...)
- Favoriser la connexion à la saison culturelle Allende et de la Bibliothèque afin de favoriser les actions de médiation, les spectacles scolaires et inclusifs
- A partir de 2028/2029 : Accueillir les classes en résidences dans une salle de production artistique au Fort, avec restitutions en direction des parents.

## b) Accompagner l'évolution des orchestres à l'école et au collège

**L'orchestre à l'école des provinces** (depuis 2005 dans le cadre du Projet de Réussite Éducative) **et l'orchestre du collège Rabelais** (Contrat de ville) sont impliqués depuis de nombreuses années dans une démarche d'éducation à l'art et de cohésion sociale à destination d'un public en difficulté scolaire.

Il est essentiel de réaffirmer les enjeux de ces dispositifs :

- **Vivre ensemble et de cohésion sociale.**
- Contribuent à la **Réussite scolaire** (rend responsable l'élève de manière individuelle et collective, travail sur l'autonomie, sur le respect, sur le plaisir de faire avec les autres, sur la concentration, sur l'effort, les amener à un objectif commun)
- **Éducation artistique** (éducation à l'art, accès pour tous à la culture, développe la curiosité et l'esprit critique, donne des repères)
- **Enjeux de partenariats** : avec l'école des Provinces, le collège, la salle Allende, le CRC

Le rôle du conservatoire a été jusqu'à maintenant d'accompagner et de soutenir les orchestres à l'école et au collège grâce notamment au **développement d'un pôle de musique actuelle** (2019 : création d'une classe de Guitare/guitare Basse/ atelier de percu afro-cubaines/ ateliers de musiques amplifiées), **la mise en place de cours de formation musicale pour l'accueil des élèves adolescents**, issus des dispositifs orchestres à l'école ou au collège, et Demos, désireux de poursuivre l'apprentissage de la musique au conservatoire. Les partenariats se sont aussi développés ces dernières années autour de **productions artistiques**, comme « L'enfant phare » en 2019 au Fort de Mons : rencontre des orchestres à l'école de Mons en Baroeul, de Lille et de l'orchestre junior du CRC, la rencontre des ateliers jazz, musiques actuelles amplifiées du CRC et de l'orchestre du collège Rabelais à la salle Allende en 2021.

Aujourd'hui, tous les acteurs impliqués au sein des orchestres à l'école Provinces et du collège Rabelais sont en attente de faire évoluer ces dispositifs. La démarche de labélisation de « cité éducative » menée par la ville offre l'opportunité de donner aux dispositifs un nouvel élan et de réaffirmer leur place essentielle dans le projet éducatif global de la ville.

Il s'agira, en concertation avec les directeurs d'école et les intervenants de :

- Étudier le portage des dispositifs par le CRC (optimisation des ressources existantes en termes de volume horaire et matériel).
- Étudier l'extension de ces dispositifs dans les autres écoles élémentaires de la ville.
- Structurer les interventions (quotité horaire par enseignant, définition du temps d'intervention).
- Attribuer à un professeur des heures pour la coordination des orchestres.
- Fédérer les orchestres à l'école autour d'un projet artistique commun (artiste en résidence).
- Établir les documents cadres des dispositifs (conventions, charte) et les documents de pilotage et de gestion (évaluations du dispositif, fiches projet, suivi matériel, etc.).
- Créer la proximité par des liens réguliers entre les intervenants du CRC, les élèves et les familles (travail sur le « aller-vers ») en les accueillant dans les temps de présentation du projet, de points d'étape, et de restitutions.
- Renforcer les passerelles existantes, afin de permettre à chaque élève qui le désire, de s'engager dans un apprentissage de la musique au CRC.

### c) Mieux accueillir les élèves en situation de handicap

Afin de développer l'inclusion au sein du conservatoire, il est proposé depuis 2023 des **parcours adaptés pour les élèves porteurs d'un handicap**. Un professeur, formé dans le domaine de l'accessibilité par le biais de la « Dynamique Réseaux » pilotée par le conservatoire de Lille, en association avec Musique Et Situations de Handicap (MESH), a pour rôle de recevoir les familles, de cibler leurs attentes et les orienter le cas échéant. Il propose un aménagement de cursus ou des adaptations pédagogiques en lien avec les professeurs concernés et la direction de l'établissement, il suit la scolarité de l'élève et il est une personne ressource pour les enseignants.

Si la mise en place de ces parcours adaptés est déjà un message positif, il appartient désormais de développer l'action de l'établissement via la création d'une offre adaptée aux besoins du territoire et de ses publics. En effet, la fonction de « référent handicap » n'ayant pas d'équivalent au Conservatoire, il lui appartient de construire le fonctionnement afin de garantir la pertinence des actions, la qualité des interventions ainsi que la diversité des contenus en fonction du public concerné.

Afin de pérenniser les parcours adaptés pour les élèves porteurs d'un handicap, il s'agit maintenant de :

- Donner une visibilité à l'existence du dispositif (règlement des études, lors des modalités d'inscriptions).
- Informer les familles des possibilités d'aménagement (cours, matériels, modalités spécifiques d'examen).
- Veiller à l'intégration des publics dans toutes les manifestations du conservatoire (en termes d'accessibilité PMR).
- Acquérir du matériel et des instruments adaptés aux handicaps.
- Rendre accessible le cadre bâti et les équipements (espaces d'accueil, signalétique, aménagement des salles de classe et des lieux de production, accès aux autres espaces ouverts au public).
- Structurer la politique de l'établissement (dispositifs d'information, formation des enseignants)

#### d) Développer la diffusion du conservatoire

La saison artistique constitue l'un des maillons essentiels de la formation des élèves. Construite pour eux, avec eux et leurs enseignants elle permet de transcender la formation, car il n'existe pas d'enseignement artistique sans que soient traités le rapport à la scène, la rencontre avec le spectacle vivant et avec les artistes. **La volonté de l'équipe pédagogique est d'impliquer les élèves dans la vie artistique et culturelle du CRC et de la Ville.**

Il s'agira de :

- Donner une meilleure visibilité des événements phares du conservatoire (concert des jouets, concert des professeurs, auberge espagnole, etc...).
- Valoriser dans la saison du conservatoire les partenariats avec les établissements d'enseignement artistiques et les institutions culturelles.
- Améliorer la communication des événements (flyers, réseaux sociaux)
- Former et élargir les publics : familles autres que celles inscrites, publics scolaires.
- Permettre aux élèves de voir leurs professeurs comme des artistes.
- Développer un parcours spectateur (en lien avec les classes de FM et de pratique instrumentale).
- Éveiller la curiosité et susciter l'envie (instaurer des cartes blanches pour les élèves et les accompagner dans cette démarche).
- Découvrir des esthétiques différentes notamment à travers la saison Allende
- Favoriser la transversalité entre les différentes disciplines et les esthétiques.
- Créer une dynamique culturelle (inciter les élèves à se rendre aux concerts)
- Valoriser le travail des élèves par des temps de production artistique.

## AXE 3

### Faire du Conservatoire un élément moteur du rayonnement culturel de la ville de Mons en Baroeul

#### a) Préparer la réintégration du conservatoire dans les locaux au Fort de Mons

Pour :

- Offrir la possibilité aux élèves et aux professeurs de **se produire dans un lieu dédié, adapté, équipé et accessible** (salle de production artistique).
- **Mieux accueillir les pratiques collectives** du CRC, placées au centre des apprentissages.
- **Rendre accessible les espaces dédiés au Fort**, en particulier les salles de percussion et de production artistique.
- **Enrichir le parcours des plus jeunes élèves à un éveil pluridisciplinaire** musique et danse (partenariat avec les associations de danse).
- Favoriser la notion de **parcours artistiques continués** afin de favoriser la circulation des élèves entre les différentes structures culturelles monsoises (CRC / Bibliothèque / Salle Allende), et de proposer aux citoyens une offre de formation artistique en réseau.
- Permettre l'évolution des ateliers dédiés aux Arts Numériques vers **la création d'une classe MAO** (Musique Assisté par Ordinateur).
- **Renforcer les partenariats** avec l'Éducation Nationale (résidences artistiques, mise en place de parcours d'éducation artistique en lien avec le CRC, la bibliothèque et la salle Allende)
- Permettre **l'accueil d'un public nouveau et encourager le « aller-vers »** (actions en direction des centre sociaux, dispositifs d'actions artistiques tels que les orchestres à l'école et du collège, et OPUS en partenariat avec l'Orchestre National de Lille)

#### b) Optimiser l'accessibilité du service public

Pour assumer pleinement son rôle d'institution au service du public, le conservatoire doit se donner les moyens d'être en contact avec les publics, qu'ils soient inscrits ou non.

Pour cela, il conviendra de :

- **Renforcer la lisibilité des activités du conservatoire**, en se dotant d'outils simples et diversifiés (site internet, mailing, réseaux sociaux, plaquette de présentation, extrait de règlements pédagogiques et du Projet d'Établissement...).
- **Améliorer l'accompagnement des publics** (réunions d'information, rencontres régulières avec les enseignants...) et optimiser l'accueil des usagers (renouvellement du mobilier, valorisation du coin « Parents »).

- **Toucher de nouveaux publics**, en faisant tomber les barrières matérielles ou socioculturelles. Le Conservatoire mettra en place des actions spécifiques à destination des publics *empêchés*, en lien avec les services et les associations locales.
- **Développer de nouveaux services en lien avec les pratiques sociales d'aujourd'hui**. L'omniprésence du numérique dans la vie des jeunes élèves du conservatoire et sa quasi-absence du conservatoire est un facteur de rupture entre la réalité artistique vécue par l'enfant et sa pratique de la musique. Tableaux numériques, ressources en ligne, interactivités grâce à des applications spécifiques, enregistrements permettent une auto-évaluation immédiate et sont autant de domaines à développer. L'évolution de la sociologie des élèves implique également de s'adapter aux changements et aux évolutions.

**c) Favoriser le développement des pratiques amateurs et participer à la construction citoyenne des élèves.**

Le partage humain et le rapport à l'autre sont des valeurs que porte le Conservatoire. Si elle participe de manière essentielle au rayonnement du conservatoire, la pratique collective n'en est pas moins le lieu où le musicien peut se construire. Pour participer à la vie du groupe, chacun doit accepter l'échange, l'écoute et le respect.

Le conservatoire s'attachera donc à :

- **Mettre la pratique collective au cœur de l'enseignement**, en favorisant et en développant les classes de chœurs, de musique de chambre, d'ensembles et d'orchestre.
- **Accueillir, accompagner, orienter, soutenir des musiciens amateurs**. Le conservatoire doit être un lieu de ressources. Par l'accueil de stages à destination de publics variés, le conservatoire met en relation des amateurs adultes qui pourront prendre, à terme, part à la vie culturelle locale. L'appui apporté aux associations culturelles locales renforce également cette démarche (Orchestre d'Harmonie de Mons en Baroeul).
- **Développer des actions renforçant le « vivre ensemble »** et à participer aux dispositifs des autres politiques publiques du territoire (actions des autres services de la Ville, événements métropolitains...)

**d) Réaffirmer les partenariats et renforcer les coopérations.**

- **Renforcer les liens avec les acteurs du territoire** en favorisant des démarches de création artistique (initier ou participer à des projets associant les acteurs de la vie culturelle monsoise, développer des résidences d'artistes locaux, valoriser l'artiste qu'est chaque enseignant du Conservatoire...).
- **Poursuivre l'accompagnement des élèves et des parents** du dispositif OPUS en créant des interactions avec le CRC (ateliers délocalisés, rencontre avec les enseignants du CRC, auditions communes).
- **Mettre à jour les conventions** avec les partenaires historiques (ensemble Trifolies, l'Orchestre d'Harmonie de Mons en Baroeul)

## 6. Le projet d'établissement en 30 actions

	AXE 1	AXE 2	AXE 3
<p><b>PHASE 1</b></p> <p><i>Implantation à l'école Ronsard</i></p>	<p>Réformer la Formation Musicale (contenus et temps dédiés)</p> <p>Officialiser les contrats personnalisés en 2<sup>o</sup>cycle</p> <p>Renforcer la pédagogie de projet interdisciplinaire</p> <p>Donner davantage de visibilité aux ensembles de jazz et de musiques actuelles</p> <p>Pérenniser les ateliers « Arts Numériques »</p>	<p>Communiquer sur le rôle et la mission du référent handicap</p> <p>Renforcer l'action du CRC dans les écoles monsoises</p> <p>Repenser le mode de pilotage et de gestion des orchestres à l'école</p> <p>Améliorer les passerelles des élèves OAE et OPUS</p> <p>Donner de la visibilité sur les événements et les activités du CRC</p> <p>Travailler la notion « école du spectateur »</p> <p>Élaborer une charte éthique</p>	<p>Attirer un nouveau public par des événements tels que les portes ouvertes</p> <p>Préparer le retour au Fort de Mons</p> <p>Réaffirmer les partenariats (maj des conventions)</p> <p>Créer des temps d'échanges avec les élèves et les parents issus des dispositifs OAE et OPUS</p> <p>Améliorer l'accueil des nouveaux élèves (réunions avec les familles, rencontres bilatérales parents/professeurs)</p>
<p><b>PHASE 2</b></p> <p><i>Retour au Fort de Mons</i></p>	<p>Faire évoluer les séances des orchestres dans un espace dédié, équipé, et permettant la production artistique</p> <p>Proposer un parcours d'éveil pluridisciplinaire musique et danse (partenariat associatif)</p> <p>Faire évoluer les ateliers numériques par la création d'une classe MAO</p> <p>Rendre les élèves de cycle 2 acteurs de leur formation (mise en place d'UV spécifiques), pour les fidéliser</p>	<p>Accueillir les écoles monsoises en résidence dans la salle de production artistique</p> <p>Proposer un parcours d'éducation artistique en lien avec la bibliothèque et la salle Allende</p> <p>Enrichir la saison artistique du CRC en créant de nouvelles formes de rencontres artistiques et culturelles (carte blanche, présentation des saisons au grand public, etc...)</p> <p>Permettre à chaque écolier monsois de participer à un projet artistique d'envergure au moins une fois dans sa scolarité</p>	<p>Proposer des ateliers parents/élèves</p> <p>Collaborer avec les centres sociaux de la ville pour la venue des familles au Fort</p> <p>Participer à l'ouverture de saison du Fort et y mettre en place des parcours musicaux</p> <p>Permettre aux élèves percussionnistes d'accéder aux instruments en dehors des heures de cours</p> <p>Créer de nouveaux partenariats avec le milieu associatif (concerts ou événements thématiques)</p>

## Les ressources pour le projet

### 7. Les locaux

La Ville de Mons en Baroeul est engagée pleinement, depuis 2018, avec l'accompagnement d'AMO et de MOE, dans la sauvegarde du Fort et des équipements qu'il accueille, portée par une conviction simple : sans solution « bis » de relocalisation, il est impératif d'assurer le maintien du service public de la culture aux populations. Cette volonté est d'autant plus accrue depuis juin 2023 et l'incendie du pôle culturel Allende, en cœur de ville, lors des émeutes urbaines.

L'opération globale poursuit plusieurs objectifs :

- Rendre au Fort son intégrité architecturale et structurelle ;
- Assurer le maintien des équipements culturels au Fort en solutionnant les problématiques d'infiltrations ;
- Sécuriser les conditions d'accueil des agents, des usagers et du public (mise aux normes accessibilité, électricité, sécurité incendie, ...) ;
- Agir en faveur de l'amélioration de la performance énergétique des équipements publics ;
- Améliorer, de manière générale, les conditions d'accueil du public et développer les pratiques numériques de la bibliothèque municipale et du conservatoire de musique

**Le projet vise non seulement la sauvegarde d'un élément patrimonial et architectural remarquable mais surtout la proposition d'un service culturel de qualité, diversifié, et ambitieux.**

La Ville a sélectionné en juin 2023 un maître d'œuvre pour l'accompagner dans la définition d'un programme de travaux visant notamment :

- **La mise aux normes, notamment accessibilité des personnes à mobilité réduite, des équipements**

*Pour le conservatoire :*

- Bâtiment cour sud : un élévateur PMR sera installé et permettra de desservir le niveau « entresol » (salle de percussion) et le plateau du R+1 (cours collectifs et auditions). Les sanitaires du R+1 sont intégralement rénovés pour mise aux normes.
- Salle Bruit et salle MAO (cour nord) : ces deux salles sont également mises aux normes, les sanitaires qui ne sont pas aux normes seront rénovés

- **L'amélioration des conditions d'accueil du public**

*Pour le conservatoire :*

- Acoustique : création d'un sas acoustique entre le conservatoire et le Trait d'Union + dans toutes les salles de cour du bâtiment principal, dans la salle percussion, dans la salle d'auditions du R+1, dans la salle MAO, pose d'un sol acoustique + remplacement des huisseries intérieures par des portes avec caractéristiques phoniques + installation de pavés acoustiques aux murs et/ou plafonds. Pour la salle Dutilleux (salle de FM) et la salle MAO : ajout de panneaux multiplis phoniques.

- Sur tout le site du Fort : pose de stores opacifiants pour les salles de cours du rez-de-chaussée bas du conservatoire (bâtiment principal), de filtres aux fenêtres des salles de cour du rez-de-chaussée du bâtiment en cour sud, de stores aux fenêtres de la salle d'audition du R+1 du bâtiment en cour sud ; remplacement des dalles de faux-plafonds dans la salle d'audition et la salle Bruit ; doublage des murs dans la salle MAO ; rénovation des sanitaires de la salle Bruit ; réparation du carrelage et des marches extérieures d'accès au bâtiment cour sud dégradées (risque de chute).
  
- **La création d'une salle de Musique Assistée par Ordinateur pour le conservatoire.**
- **La création d'un espace d'auditions publiques pour le conservatoire**
- **Les installations nécessaires au développement des pratiques numériques** : Pré câblage internet et wifi / nouveau plan d'installation des prises électriques et RJ45
- **L'amélioration de la performance énergétique** du bâtiment des différents équipements culturels du Fort (remplacement des menuiseries extérieures, optimisation des dispositifs de ventilation, remplacement des éclairages obsolètes, remplacement des installations de chauffage, réfection de la toiture du bâtiment en cours sud...) : ces travaux permettront également d'améliorer de manière significative le confort des usagers, les conditions de stockage des livres et des instruments de musique.

## 8. Les moyens humains

Dans un contexte économique contraint, l'établissement est financé entièrement par la collectivité. Le projet a été élaboré en tenant compte de ces contraintes et des ressources existantes afin de les optimiser, que ce soit en maintenant le budget actuel ou en procédant à un redéploiement des heures dédiées à l'enseignement.

Le présent projet d'établissement met en lumière des axes d'amélioration du service. Il apparaît un besoin de trouver une dynamique de démarches transversales par un travail de l'organigramme. Il s'agit de donner une cohérence et du sens dans les actions et les projets portés collectivement.

1) Il sera étudié de confier des missions de coordinations dans les disciplines qui connaîtront des réformes importantes dans le cadre de ce projet d'établissement :

- Coordination en Formation Musicale
- Coordination du pôle de Musiques Actuelles
- Référent Handicap
- Numérique

2) Concernant l'attribution d'une mission de direction adjointe :

L'organisation actuelle du travail du conservatoire repose sur un organigramme « unilatéral » dont il est indispensable de faire évoluer pour favoriser les démarches transversales au sein d'une équipe de 30 personnes. La co-construction des projets, la communication en interne, le besoin de référents/pilotes de projets et de suivis pédagogiques, la coordination de départements sont autant d'enjeux qui constituent les rouages essentiels pour garantir un travail collectif, partagé et qualitatif. Il devient de plus en plus difficile pour la direction de pallier à elle seule au quotidien une charge de travail devenue trop importante à assumer. Une direction adjointe permettra au directeur d'être secondé en assumant des missions de relais de direction, de coordination de projets et de développer l'activité du conservatoire en participant aux projets transversaux. Une étude approfondie devrait être faite sur la fonction de direction adjointe pour déterminer les contours des missions et de la quotité horaire à attribuer.

3) Concernant le développement des classes instrumentales :

- Classe de guitare basse
- Classe de guitare électrique

4) Concernant le développement de nouvelles disciplines :

- Classe de chant de musiques actuelles
- Formation musicale Musiques actuelles

5) Concernant la gestion des orchestres à l'école par le conservatoire, une étude approfondie devra être réalisée, et devra apparaître le besoin d'attribuer un volume horaire pour :

- Coordination des orchestres à l'école
- Disciplines concernées par le dispositif orchestre à l'école

Le redéploiement des heures d'enseignement ne sera possible qu'à la marge, et selon les opportunités de départ en retraite, de mutation, ou de cessation de contrat. Il apparaît essentiel de hiérarchiser l'attribution de ces heures redéployées. Un bilan annuel et détaillé des activités du conservatoire, et de la fréquentation dans chacune des disciplines permettra un arbitrage quant à l'optimisation du volume horaire d'enseignement, et peut-être requestionner la pertinence de certaines pratiques.

Un plan de formation est en cours d'élaboration. Il se basera sur :

- Partage d'expérience entre pairs afin de partager des compétences et favoriser l'esprit d'équipe
- Des temps collectifs de réflexion tels que les groupes de travail et la réunion de fin d'année
- Les formations obligatoires et réglementaires
- Les formations proposées par le CNFPT ou des organismes privés.

Les enseignants sont nombreux à demander des formations : Rythmique Dalcroze, Musique et Handicap, MAO, Musique contemporaine, éditeur de partitions, pédagogie de groupe.

## 9. Les moyens budgétaires

*Un inventaire précis des besoins est en cours de réalisation qui sera traduit dans un plan pluriannuel d'investissement, à budget constant.*

**Le parc instrumental :** Les activités pédagogiques et de diffusion requièrent des investissements réguliers comme le renouvellement du parc instrumental malgré un niveau d'investissement annuel dans ce domaine de l'ordre de 19000 €.

Le parc instrumental loué est globalement en bon état. Renouvelé régulièrement, que ce soit celui utilisé pour les enseignements ou celui destiné à la location, cette qualité du parc instrumental est le gage d'un enseignement et d'une diffusion de qualité, d'une diversité des pratiques instrumentales et orchestrales vitales, par son accessibilité pour l'initiation des jeunes enfants.

Le retour des activités du conservatoire au Fort de Mons devra prendre également en compte de nouvelles acquisitions d'instruments, notamment de percussions, pour permettre aux orchestres d'évoluer dans leur nouvelle salle dédiée, indépendamment de la salle de classe de percussions.

**Le mobilier et matériel technique :** le retour au Fort de Mons devra être accompagnée de l'acquisition de matériels techniques (son et lumière) scéniques pour l'équipement de la future salle de production artistique, et de mobilier complémentaire à celui dont dispose déjà le conservatoire. L'acquisition du wifi dans les salles de cours du Fort de Mons offrira la possibilité de les équiper d'un poste informatique permettant à chaque professeur à leur espace I-muse (gestion des absences notamment) et leur messagerie professionnelle. Ce point sera à étudier avec le service informatique de la ville. Enfin, l'installation du module de paiement en ligne d'I-muse pour les usagers est prévue pour septembre 2025.

**Le parc numérique** : le conservatoire dispose d'un important parc dédié au numérique, qu'il faudra maintenant optimiser et rendre plus accessible au public. Il est ainsi prévu d'élargir l'utilisation des tablettes dans les classes de formation musicale via des applications spécialisées. A plus long terme, le retour au Fort de Mons doit également permettre l'ouverture d'une classe MAO, avec l'acquisition d'un matériel informatique conçue pour la création musicale, ou encore de notation musicale. Ce parc sera complété avec l'existant, et s'appuiera sur des ressources logicielles gratuites et donc accessibles à tous les élèves (ex : Muscore).

## **10. Mise en œuvre du projet**

Le présent projet est présenté au Conseil d'Établissement puis soumis au Conseil Municipal en juin 2025. Sa mise en œuvre démarrera dès septembre 2025. Elle devra être complétée rapidement par les travaux suivants, qui découlent du projet :

- refonte du règlement intérieur et du règlement des études (parcours, évaluations)
- mise en place d'un règlement de travail pour le service
- construction, avec le service des ressources humaines, d'un plan de formation pour le personnel du Conservatoire afin d'accompagner les évolutions pédagogiques. Les thématiques déjà envisagées sont la pédagogie de projet, l'improvisation et l'invention, la régie Son, le rapport au corps (Feldenkrais, Alexander), l'initiation interdisciplinaire, l'évaluation et notamment celles des pratiques collectives, l'informatique musicale (édition de partitions, MAO, outils numériques de l'enseignement...), la psychologie de l'adolescent ainsi que les formations de sécurité nécessaires à l'accueil de public (1ers soins, sécurité incendie, sécurité des spectacles...)

## **11. Les instances de concertation et d'évaluation**

L'évaluation continue du Projet d'Établissement est un des leviers essentiels d'évolution du Conservatoire. Les différentes instances de concertation et de coordination de l'établissement seront au cœur de ces évaluations.

En interne, l'équipe pédagogique, que ce soit en groupe de travail thématique, par département, sous forme de table rondes... s'efforcera de rendre un bilan de chaque action menée. Un séminaire annuel en fin d'année scolaire permettra de mettre en commun ces évaluations et ainsi de préparer au mieux l'année à venir, en validant, modifiant ou en complétant les actions initialement prévues dans le Projet d'Établissement. Ce séminaire permettra l'édition d'un document servant d'étape dans l'avancée du Projet d'Établissement.

Le Conseil d'Établissement est le témoin de la vie du Conservatoire. Cette instance doit prendre toute sa place dans le fonctionnement actuel. Le Conseil d'Établissement devra être le garant du bon fonctionnement du Conservatoire et dans ce but continuera de s'attacher à examiner son bilan annuel.

## 12. L'évaluation

A partir du présent document et des différentes pistes d'actions dégagées, l'ensemble des équipes du conservatoire travaillera à la mise en œuvre du projet de l'établissement. La rédaction d'un projet pédagogique par département permettra la planification, le suivi et l'évaluation des différentes actions entreprises.

Des échanges avec les usagers, élèves et familles, organisés à intervalles réguliers permettront d'apprécier la pertinence des axes de travail.

Les actions menées en direction des publics empêchés élèves en situation de handicap, publics éloignés, seront examinées et des bilans annuels présentés en conseil d'établissement, pour en mesurer la portée et la pertinence. L'actuel projet sera l'objet d'évaluations régulières et les ajustements nécessaires seront entrepris en fonction des bilans réalisés.

### Phase 1

- Application des nouveaux textes: projet d'établissement, règlement des études et règlement intérieur
  - Elaboration d'une Charte Ethique
  - Rédaction de projets pédagogiques par département
- Evaluation et ajustement 1<sup>re</sup> année du dispositif "Parcours Pédagogique Adapté"
  - Evaluation et ajustement des différents parcours
  - Evaluation et ajustement Mission de référent handicap

### Phase 2

- Bilan intermédiaire du Projet d'Etablissement
- Bilan intermédiaire du Règlement des Etudes
  
- 2030: Bilan du Projet d'Etablissement
  - Bilan du Règlement des Etudes

## 13. Les indicateurs de l'activité de l'établissement

### ➤ Indicateurs de fréquentation :

- Nb d'élèves inscrits au conservatoire
- Nb d'inscriptions
- Nb de public bénéficiant des actions d'éducation artistique et culturelle

### ➤ Indicateurs sociaux :

- Quotient familial mensuel moyen des familles
- Provenance des élèves par quartier

### ➤ Indicateurs financiers

- Coût moyen par élève inscrit (charges de fonctionnement / nombre d'élèves inscrits)
- Coût net moyen par élève inscrit (charges de fonctionnement - recettes usagers) / nombre d'élèves inscrits
- Montant moyen des droits et des frais de scolarité payés par élèves

### ➤ Indicateurs pédagogiques

- Ratio élèves inscrits / nombre d'enseignants
- Volume horaire hebdomadaire d'enseignement
- Nombre de diplômes délivrés annuellement

### ➤ Indicateurs RH

- Nombre d'ETP dans l'équipe administrative et technique
- Nombre d'ETP dans l'équipe pédagogique et part PEA et ATEA
- Nombre d'heures de formation administrative, technique et pédagogique